

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie



Ligne de piquetage lors de la dernière grève à Murdochville.

5 accusations portées contre le chef de police de Murdochville

par Michel DAVID

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Nouvel épisode dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'affaire Francoeur, alors que le directeur du service de police de Murdochville, M. Georges Francoeur, a dû faire face, cette semaine, à Sainte-Anne-des-Monts, à cinq accusations de perjure et de faux serment, en violation des articles 120 et 124 du code criminel.

Selon les plaintes déposées par le

procureur de la Couronne, M. Gilles Fournier, le chef Francoeur aurait fait des témoignages faux ou contradictoires sur des événements consécutifs à un incident survenu en mars dernier sur la ligne de piquetage des métallos de Murdochville, événements qui ont déjà donné lieu à un procès et à une enquête de la commission de police.

La cause, qui ne donnera lieu à aucune enquête préalable, sera entendue devant un juge et 12 jurés, à Percé, le 11 février prochain.

Ce n'est par ailleurs que le 4 février que le juge Yvon Mercier, de la cour des sessions de la paix de Sainte-Anne-des-Monts, se prononcera sur l'interdiction de port d'arme dont le chef Francoeur est frappé depuis le 13 septembre 1979. La sentence qui devrait être rendue lundi a en effet été reportée d'un mois, le juge Mercier étant dans l'impossibilité de se rendre à Sainte-Anne-des-Monts avant cette date.

Conflit à CHNC

Les employés en lock-out portent plainte contre le procureur de la Couronne

par Michel DAVID

NEW CARLISLE — Dans un télégramme expédié au ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, le syndicat des employés de la station de radio CHNC, affilié à la Fédération nationale des communications (CSN), en lock-out depuis le 17 décembre, demande qu'un jugement administratif soit rendu sur la conduite du procureur de la Couronne du district de New Carlisle, Me Michel Babin.

Selon le syndicat, Me Babin aurait délibérément refusé de donner suite à deux plaintes pour intimidation et assaut portées les 17 octobre et 14 novembre derniers par deux membres du syndicat, MM. Claude Roy et Claude Girard, contre le directeur de l'information de CHNC, M. Luc Plourde.

Le syndicat estime que justice n'a pas été faite dans cette affaire et n'hésite pas à établir un rapport entre l'attitude du procureur et le fait que son épouse travaille actuellement comme remplaçante, "scab" selon le syndicat, à CHNC.

Invoquant la confidentialité à laquelle il est tenu comme procureur, Me Babin n'a pas voulu commenté le bien-fondé des plaintes qui ont été portées. Un porte-parole de la Sûreté du Québec a cependant confirmé au SOLEIL que les dites plaintes avaient bien été transmises au bureau de Me Babin. Sur la foi des rapports qui lui ont été soumis, il appartient donc à ce dernier de juger si des poursuites doivent être intentées.

Selon le directeur de l'information de CHNC, le fait que Me Babin soit à l'emploi de la station n'a rien à y voir, celle-ci ayant été engagée pour remplacer une employée récemment décédée, et ce bien après les événements qui ont fait l'objet de plaintes.

Rappelons que c'est précisément le mandat du directeur de l'information qui est actuellement au coeur du conflit à CHNC, le projet de convention lui-même ayant reçu l'accord de principe des deux parties.

Selon le syndicat, le rôle de directeur de l'information est incompatible avec les fonctions d'animateur, de journaliste et d'annonceur commercial exercées par M. Plourde. Le syndicat entend d'ailleurs soumettre le cas au Conseil de presse du Québec.

La partie patronale estime pour sa part que le litige repose entièrement sur un point qui, à son avis, ne fait pas partie des négociations, à savoir un simple différend entre les syndiqués et le directeur de l'information.

Radio-Canada

Le syndicat reproche par ailleurs à la société Radio-Canada de se conduire en "scab", en permettant à CHNC de s'alimenter à son réseau pour combler les manques entraînés par le lock-out.

Le directeur adjoint des programmes radiophoniques de Radio-Canada, M. André Giroux, explique que la politique de la société Radio-Canada en pareil cas est de s'en tenir strictement au contrat signé avec ses stations affiliées, ni plus, ni moins. Le directeur de l'information de CHNC admet avoir eu recours au réseau de Radio-Canada au début du conflit, mais seulement à titre de dépannage et pendant une très courte période.

Pétition

Dans les prochains jours, le syndicat fera circuler une pétition invitant la population à boycotter les marchands qui continuent à acheter du temps de publicité à CHNC. Le syndicat soutient que celle-ci a beaucoup diminué depuis le début du conflit, alors que la partie patronale juge la baisse insignifiante.

Les candidats aux prochaines élections fédérales seront également appelés à se prononcer sur l'opportunité d'adopter une loi anti-scab fédérale qui s'appliquerait aux secteurs soumis à la juridiction du Conseil canadien des relations de travail (CCRT). On sait qu'une telle loi existe au Québec (loi 45), mais qu'elle ne s'applique qu'aux secteurs de compétence provinciale.

Syndicalistes de la Côte-Nord invités à des stages en France

par Jean Didier FESSOU du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les syndicalistes actifs en santé et en sécurité, qui ont une notion sur le projet de loi 17, qui ont une expérience d'organisation et de fonctionnement d'un groupe social et qui proviennent en majorité des villes fermées de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec peuvent s'inscrire à l'un des nombreux stages organisés ce printemps en France par l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Ce stage, spécialement destiné aux résidents de la région, s'adresse aux adultes âgés de 18 à 35 ans, coûte \$405 par personne et aura lieu du 9 juin au 1er juillet prochains. Le dépôt des candidatures devra avoir lieu avant le 22 février.

18,000 stagiaires

Depuis sa fondation en 1968, l'Office franco-québécois pour la jeunesse a envoyé quelque 18,000 stagiaires en France. Un nombre équivalent de jeunes stagiaires français ont séjourné au Québec.

Deux opérations sont actuellement menées par l'OFQJ en vue de sa programmation de stages pour l'année 1980.

La première vise à recruter 500 personnes pour former les 29 groupes qui séjourneront deux ou trois semaines en France durant la belle saison. Des sujets aussi divers que la formation et le perfectionnement des routiers, l'alphabetisation des adultes, la conservation de la faune et l'industrie du vêtement figurent dans la programmation des stages.

Les dates limites pour déposer les candidatures varient d'un stage à l'autre.

La deuxième opération en cours et ce, jusqu'au 25 janvier, est la levée des projets pour les stages réalisables à l'automne. Que ce soit sur des sujets de nature économique, culturelle ou sociale, toute personne peut déposer un projet de stage.

Pour informations: 873-4255 à Montréal ou 968-2806 à Sept-Îles, au bureau de Communication-Québec.

Vente de sacs de voyage, afin de promouvoir le tourisme en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — L'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) participera au programme de promotion des sacs touristiques régionaux mis de l'avant par la direction générale du Tourisme du Québec, et y mettra tous les efforts nécessaires pour que cette campagne de promotion obtienne les meilleures retombées économiques sur la région en 1980 et 1981.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. André Marquis, responsable de la promotion à l'Association touristique Beauce-Appalaches, a fait savoir "que ce programme de promotion spécifique vise à faire connaître le programme touristique de la région et ceci, pour les quatre saisons: été et automne 1980, puis hiver et printemps 1981".

Selon M. André Marquis, cette promotion se fera par la mise en vente d'un sac de voyage régional au coût de \$3 et comprenant:

— un sac de voyage (en bandoulière) avec l'inscription "Prenez l'air de Beauce-Appalaches";

— un dépliant général touristique

sur la région Beauce-Appalaches avec les principaux attraits et informations touristiques;

— un carnet de bons-rabais venant des intervenants touristiques de la région et permettant de bénéficier de rabais sur des prestations touristiques telles que hébergement, restauration, excursions, activités sociales, culturelles, sportives et de plein air et même sur des rabais dans plusieurs commerces pour les touristes qui vont résider dans la région;

— un cadeau typiquement régional constituant une incitation supplémentaire à acheter le produit touristique régional et assurant un souvenir culturel tangible de la région.

Comme l'a expliqué M. Marquis, "les points de vente de ce sac régional se feront par l'intermédiaire de toutes les maisons du tourisme du Québec établies sur tout le territoire du Québec, des autres provinces et dans plusieurs pays".

De plus, ces sacs seront vendus dans les kiosques touristiques du gouvernement provincial et ceux sur la responsabilité des associations touristiques régionales.

Aussi, il serait possible aux organismes ou intervenants touristiques locaux de vendre ce sac régional à leur clientèle touristique.

Pour la cueillette des coupons de rabais, l'ATBA s'est assurée de la collaboration étroite de plusieurs organismes soit: le comité touristique du Conseil économique de Beauce, les Chambres de commerce de Sainte-Marie, de Lévis, de Sainte-Croix, de Saint-Anselme, de ses municipalités ou autres organismes membres.

L'objectif pour cette première année de participation est d'avoir plus de 300 coupons de rabais établis sur les quatre saisons touristiques.

Du côté de l'impact économique de ce programme, l'ATBA espère augmenter et étaler la venue des touristes dans sa région sur les quatre saisons par l'utilisation de cette nouvelle technique de marketing qui a fait ses preuves, par une meilleure diffusion de l'information touristique qui permet en même temps à ces futurs visiteurs de profiter de réductions intéressantes sur le produit touristique régional.

Vente semi-annuelle Univers Décor

Deux fois l'an Univers Décor met le design à la portée de tout le monde. Profitez dès aujourd'hui de la grande vente Univers Décor pour vous procurer les meubles de renom qui témoignent de votre goût marqué pour l'authentique

universdécor

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy, Tél.: 658-0664

Les certificats de placement

garantis par la Banque de Montréal

12 1/4 %

Taux pour une durée de deux ans* avec paiement annuel des intérêts.

- Capital et intérêt garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- Placement minimum de \$5 000.
- Rendement élevé pour tous les modes de placement (taux variant selon la durée et la fréquence des versements d'intérêt).
- Durée: de un à cinq ans, au choix.
- Intérêt versé une ou deux fois par année.
- Capital et intérêt payables à échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

*Durée minimum de 2 ans, durée maximum de 3 ans moins 1 jour. Taux sujet à changement sans préavis.

Examens pour obtenir un permis de conduire

Le ministère des Transports du Québec avise le public que des unités mobiles parcourront les régions du Québec, afin de faire subir des examens de conduite aux personnes intéressées. La liste suivante mentionne les dates et les endroits où se tiendront ces examens, au cours du mois. Les heures de travail s'échelonnent de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30; toutefois, certains horaires peuvent être modifiés pour des raisons majeures.

Les unités mobiles seront à Sainte-Anne-des-Monts les 15, 16 et 17 janvier; à Grande-Vallee le 18 janvier; à Mont-Louis le 19 janvier; à Chandler les 21 et 22 janvier; à Carleton les 23 et 24 janvier; à Rivière-Bleue les 28 et 29 janvier; à Fermont les 29, 30 et 31 janvier et à Cabano les 30 et 31 janvier.

Inter Union

MAINTENANT AU 500, GRANDE-ALLÉE EST SUITE 406, QUÉBEC, G1R 2K2

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES POUR PERSONNES SEULES

Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie indépendante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discothèques, de cocktail sont superficielles et manent trop souvent à des aventures sans lendemain. Ou aller pour enfin rencontrer l'être idéal?

Inter Union est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion et son efficacité. Seuls les cas où nous pouvons garantir le succès seront pris en considération. Une PSYCHOLOGUE veille à l'étude de chaque dossier.

Toutes les classes de notre société, tous les âges, professions et de toute région sont représentées chez INTER UNION. Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers. SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL.

Avec rendez-vous, entrevue d'information gratuite: 525-1381

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30 RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Age: _____ Tél.: _____

Profession: _____

Statut: Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf/ve _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____

Maintenant REPRESENTANTS région Saguenay-Lac-Saint-Jean Tél.: (Jonquière) 542-2038 RÉGION Bas-du-Fluve Tél.: (Rimouski) 722-4545

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

en bref

Le protecteur du citoyen fera enquête

RIMOUSKI — Le protecteur du citoyen et ses assistants seront dans l'Est du Québec, aujourd'hui, pour recevoir les plaintes des gens qui croient avoir été lésés, par un service public ou un fonctionnaire du gouvernement du Québec. Les citoyens désirant porter plainte peuvent le faire en communiquant aux numéros suivants: Zénith 2-6770 ou 723-2250. Ceux qui le préfèrent peuvent se présenter en personne au bureau de Communication-Québec, situé au 164 St-Germain est, à Rimouski. Par la suite, les plaintes seront étudiées individuellement; le protecteur du citoyen confiera l'étude initiale de chaque plainte à l'un de ses assistants. Une fois l'enquête terminée, le protecteur lui-même prendra position. Au besoin, il fera des recommandations aux autorités concernées pour que justice soit rendue.

Difficultés financières

THETFORD MINES — En proie à de sérieuses difficultés financières, le groupe Alimentation BMR Inc. vient d'être contraint de fermer les portes des trois magasins qu'il exploitait à Thetford Mines (rue Saint-Charles), à Plessisville (avenue Saint-Louis), et à Princeville (rue Saint-Jacques). A Thetford, LaSalle Factories Ltd vient de fermer son magasin à rayons imitant ainsi un geste semblable posé l'an dernier par la chaîne Woolworth. Il y a trois ans, Continental avait abandonné sa succursale.

Des aveugles jouent au hockey

THETFORD MINES — Des joueurs aveugles disputeront les honneurs d'une partie de hockey, dimanche à 14h, au centre des loisirs de Thetford Mines, contre des porte-couleurs recrutés par la Jeune Chambre de l'Amiante. Les profits de cette compétition seront distribués à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), région de Québec, et à la Jeune Chambre régionale de la Chaudière. Parmi les 16 membres du club patronné par les clubs Lion du Québec-Metro, deux sont atteints de cécité complète (il s'agit de deux défenseurs) tandis que les autres ont une capacité de vision de moins de 10 pour 100. Contrairement à l'opinion publique, les visiteurs sont en mesure d'offrir une assez bonne performance. La traditionnelle rondelle est remplacée par une boîte métallique (cannette) noire.

Contre l'exploitation des algues marines

SAINT-GODEFROI — Dans une lettre ouverte aux services de protection de l'environnement de Québec, l'Association des pêcheurs côtiers de la baie des Chaleurs fait part de son appréhension face à l'imminence de l'exploitation des algues marines dans la région. S'appuyant sur certaines expériences négatives vécues en Nouvelle-Ecosse, l'association s'inquiète des conséquences possibles de l'exploitation des algues marines sur la pêche au homard. Elle demande donc que ces garanties de non-dommage à la flore et à la faune marines soient données dans l'éventualité d'une telle exploitation.

Exposition de dessins

MATANE — L'APGA de Matane présentera, du 14 au 25 janvier, une exposition des dessins du Belge Roland Breucker. Né en 1945, diplômé de l'Institut supérieur des beaux-arts de Liège, Roland Breucker expose depuis une quinzaine d'années. Ses œuvres se retrouvent dans de nombreuses collections publiques et privées. Le vernissage aura lieu le 14 janvier, à compter de 20h, au 144, rue d'Amours, à Matane.

Conditions excellentes à Ixworth

LA POCATIÈRE — A Noël, c'est de la neige et non de la pluie, dont a bénéficié le centre de ski de fond de la réserve d'Ixworth, à 14 milles au sud de La Pocatière. Ainsi donc, les fervents de ce sport ont profité de pistes déjà en bonne condition, pendant les Fêtes. Avec la bordée des derniers jours, les conditions de ski seront donc excellentes, selon le trésorier de l'Association de chasse et pêche de Kamouraska Inc., M. Gustave Pelletier. A Ixworth, a-t-il signalé, les visiteurs trouveront notamment 20 milles de pistes ordinairement tracées en double allant des débutants aux experts, quatre relais chauffés, un chalet d'accueil pourvu d'une cafétéria ainsi qu'un spacieux refuge en bois rond avec chambres de quatre lits à prix modiques.

Engagé par le CLEQ

RIMOUSKI — Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec vient de procéder à l'engagement de M. André Bérubé, au poste de coordonnateur du projet "Guides d'organisation des loisirs". Originaire de Trois-Pistoles, M. Bérubé entrera en fonction le 14 janvier et demeurera au Conseil des loisirs jusqu'à la fin d'octobre, où il assurera la coordination d'un projet qui consiste en l'élaboration de guides techniques portant sur les divers aspects de l'organisation du loisir.

Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud

Appel à l'esprit régional, pour obtenir la fabrique de méthanol

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Plus que jamais, le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec-Sud est décidé à poursuivre ses démarches auprès du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, en vue de l'implantation d'une usine expérimentale de méthanol dans la région.

Pour l'obtention de ce projet, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud réclame l'appui des conseils municipaux, des gens d'affaires et organismes intéressés de la région, dans ses démarches auprès des autorités gouvernementales du Québec.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud en précisant "qu'il y a déjà quatre ans que le syndicat travaille sur ce projet d'implantation d'une usine de méthanol dans la région, que ce soit en Beauce, Dorchester ou Frontenac".

On se doit d'agir, fit remarquer notre informateur, vu que le ministère de l'Énergie et des Ressources a déjà fait une étude sur la possibilité d'ériger au Québec une usine pilote pour la production de méthanol.

Pour la réalisation d'un tel projet, il apparaît que cinq régions ont été retenues, dont celle de Québec-Sud, et l'un des facteurs prépondérants qui finaliseront le choix d'une région par le ministère sera sûrement la volonté des organismes et des individus principalement concernés à vouloir que cette usine pilote s'implante dans une région plutôt qu'une autre.

"Considérant que dans la région de Québec-Sud, les bois feuillus composent 55 pour 100 du volume ligneux sur pied et ne sont exploités qu'à peine à 20 pour 100 de leur possibilité de croissance annuelle, c'est ce qui a fait que depuis plusieurs années le

Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud a senti la nécessité de trouver de nouveaux débouchés pour les bois feuillus de notre région", a ajouté notre informateur.

Il en ressort, a-t-on appris, qu'avec le progrès de la technologie et avec le prix qu'atteindra le pétrole dans les années à venir, la production de méthanol apparaît comme une activité projetant des perspectives très intéressantes tant au niveau de la mise en marché qu'au niveau de la rentabilité de l'opération.

Devant une telle situation, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud est convaincu que cette usine qui produirait le méthanol pourrait s'alimenter à partir des résidus d'usines de sciage et à partir des bois feuillus provenant des producteurs de bois de la région de Québec-Sud.



Québec-Sud a besoin de nouveaux débouchés pour ses feuillus.

SODEQ Beauce vend ses actions mieux que prévu

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Jusqu'ici, la vente de la deuxième émission d'actions de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches dépasse les prévisions les plus optimistes, car au cours du mois dernier, 460 souscripteurs ont acquis plus de 1,100,000 actions ordinaires pour un montant de \$12 million, soit une moyenne de \$2,600 par actionnaire.

Ces résultats sont très encourageants, a déclaré, hier, au SOLEIL, un porte-parole de la SODEQ Beauce-Appalaches, lorsqu'on sait que ce n'est qu'à la fin de novembre dernier, que les promoteurs de cette compagnie ont lancé à Ville Sainte-Marie de Beauce, la campagne de souscription et de vente de la deuxième émission d'actions d'un montant de \$22 millions.

Il s'agissait de la vente de 2,000,000 d'actions ordinaires à \$11 l'action, afin de permettre à la SODEQ Beauce-Appalaches de rencontrer ses objectifs d'investissements pour les deux prochaines années.

On rappelle qu'au cours de l'été 1978, la SODEQ Beauce-Appalaches, la première au Québec, s'était vu accorder un capital autorisé de 5,000,000 d'actions ordinaires.

Aussi, qu'on avait vendu la première émission d'actions de la compagnie, d'un montant de \$1 million en moins de 6 semaines, à l'automne 1978.

Avantages fiscaux

Selon les renseignements obtenus, les nouveaux actionnaires de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches enregistrés avant le 31 décembre dernier, bénéficieront des avantages fiscaux permis par la loi des SODEQ et du régime d'épargne-actions.

Quant aux 900,000 actions de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches toujours disponibles, elles seront en grande partie acquises par des institutions financières au cours des premiers mois de la présente année, a fait savoir notre informateur.

Toutefois, a-t-on appris, tous ceux qui le désirent peuvent dès maintenant réserver des actions pour 1980, étant donné le nombre limité des actions encore disponibles.

Demandes

Quoique les opérations permanentes de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches n'ont débutés que le 1er juillet dernier, par l'ouverture d'un bureau à Ville Saint-Georges de Beauce, au 30 septembre 1979, cette compagnie avait reçu plus de 20 demandes d'investissements totalisant \$13 million.

La répartition de ces demandes en était la suivante: 4 offres d'investissements pour \$220,000, 3 investissements réalisés pour \$150,000, 9 dossiers à l'étude et 7 refus.

Le directeur général de cette première Société de développement de l'entreprise québécoise qu'est SODEQ Beauce-Appalaches, est M. Pierre-André Pomerleau, de Ville Saint-Georges de Beauce.

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer 647-3333 et vous abonner au journal LE SOLEIL

ÉCOUTEZ-MOI



ÇA!



Jean-Marc Emond inc.
383, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC, P. QUE. G1L 2V1

Jean-Marc Emond inc.
383, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC, P. QUE. G1L 2V1

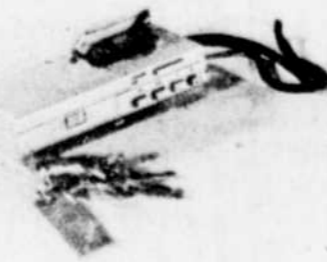
SONY M-203

MAGNÉTOPHONE A MICROCASSETTE.

UN EMPLOYÉ COMMUNE QUE VOUS POUVEZ FIXER DANS VOTRE POCHE!

Le M-203, élégant modèle miniaturisé, est très pratique pour l'enregistrement de conversations d'affaires importantes, qu'il s'agisse de prendre quelques notes avant de les oublier ou d'enregistrer ce qui se dit autour d'une table de conférences. Vous pouvez l'utiliser d'une seule main. L'enregistrement se faisant au simple toucher d'un bouton. En outre, le M-203 offre une gamme complète de caractéristiques qui rendent le processus d'enregistrement simple et précis. Une capacité de révision instantanée permet de passer de l'enregistrement à la revue puis de nouveau à l'enregistrement sans passer par le mode "stop" intermédiaire. Un système de repérage et de révision permet de localiser rapidement certaines parties de l'enregistrement, à la lecture.

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$219.95



SONY ICF 9580 W

RADIO MF/MA PUISSANTE AVEC ENCEINTE ACOUSTIQUE HAUTE FIDÉLITÉ.

Puissance efficace minimum de 6.5 watts à 8 ohms de 50 HZ à 20 KHZ avec distorsion harmonique totale maximum de 3%.

Enceinte acoustique haute fidélité. Commandes séparées pour les graves, les aigus et le volume. Accord silencieux automatique entre stations MF. CAF incorporée pour une réception MF stable. Boîtier en panneau de particules à haute densité avec placage similibois couleur noyer

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$199.95



ÉLECTOWN DH 203

CASQUE D'ÉCOUTE

Installez-vous confortablement et laissez-vous transporter dans un monde de détente. Le casque d'écoute Electown DH 203 saura donner à votre chaîne stéréophonique une dimension nouvelle. De fabrication soignée et d'une légèreté indispensable pour votre confort, le casque d'écoute Electown vous surprendra.

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$19.95



PUBLICITÉ G.F.

ATTENTION!

NOS SPÉCIALISTES SERONT À VOTRE SERVICE...



Les 10, 11 janvier de 9h à 21h
Le 12 janvier de 9h à 17h
Les 14, 15, 16 janvier de 9h à 17h

MAINTENANT PIÈCES EN ARGENT DU CANADA

16⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ - 50¢ - 1966 et moins
11⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ 1967
9⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ 1968

MONNAIE OLYMPIQUE

Nous payons \$125 pour une série d'une valeur de \$30

PIÈCES EN ARGENT DES ÉTATS-UNIS

1964 et moins: **\$17⁰⁰** pour chaque dollar
10¢ - 25¢ - 50¢

NOUS PAYONS ARGENT COMPTANT
— Les prix sont sujets à changement sans préavis.

LE GEANT DE L'ARGENT

800, Place d'Youville, rez-de-chaussée
Tél.: 694-1333 — Jour et soir

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint



M. André Denis, entouré de Marie-Paule Leclerc-Doré, Denis Denis, Jean-Luc Parent et Simon Giroux.

Les amateurs du patin à roulettes ont une musico-roule à Donnacona

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

DONNACONA — "Nous avons cru en l'appui, la confiance et l'avenir de Donnacona et de tout le comté de Portneuf. C'est pourquoi vous assistez aujourd'hui à l'inauguration de cette musico-roule, propriété d'intérêts régionaux."

C'est ce qu'a déclaré le président de la société Musico-Roule de Donnacona, M. André Denis, à l'ouverture de l'édifice abritant l'équipement pour le sport du patin à roulettes. Car pour M.

Denis et ses partenaires de la société, Mme Marie-Paule Leclerc-Doré, MM. Jean-Luc Parent, Simon Giroux et Denis Denis, la réalisation de ce projet constitue une preuve de confiance. D'ailleurs, c'est en lançant un appel à cette confiance que les propriétaires ont insisté au cours de cette cérémonie.

Il semble bien d'ailleurs que déjà l'appui et la confiance recherchés sont acquis pour ces derniers. Le maire de Donnacona, M. Louis-Marie Gaudreault, a répondu que les autorités

municipales avaient manifesté un esprit de collaboration hors pair envers les promoteurs, ce qui a sans doute joué dans le choix de cette ville.

Precisons qu'il fut mentionné au cours de cette manifestation, que la direction de Musico-Roule Donnacona est disponible pour y discuter tout protocole d'entente avec les organismes du territoire sur l'utilisation de l'équipement disponible. Déjà certains groupements auraient manifesté un intérêt envers un tel moyen d'utilisation.

Un premier groupe d'étudiants au laboratoire de la grande ferme

par Gérard OUELLET

Le laboratoire d'histoire et d'activités culturelles à la grande ferme du séminaire de Saint-Joachim ouvrira ses portes à un premier groupe d'une vingtaine d'étudiants de la région 03 d'ici quelques jours. Le stage est d'une durée de quatre jours et l'on escompte pouvoir y recevoir une quinzaine de groupes d'ici la fin de la présente année académique. C'est ce que nous déclarait, hier, le directeur général de la régionale d'Orléans, M. Gérard Grenier.

Dans le but d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'enseignement de l'histoire nationale, le ministère des Affaires culturelles et le ministère de l'Éducation menent en collaboration avec la régionale d'Orléans une expérience originale, un centre pédagogique sur un site particulièrement riche

en éléments historiques, la grande ferme du séminaire de Québec, située à Saint-Joachim.

Comme nous l'indiquait M. Grenier, deux professeurs ont été engagés. Il s'agit de MM. Pierre Gaudin et Alain Magnan. Les aménagements sont complétés et le personnel de soutien est déjà en place. D'ailleurs, le ministère des Affaires culturelles doit procéder à une inauguration officielle à laquelle plusieurs ministres assisteront. Il est à noter que pour la présente année académique, le centre ne sera ouvert qu'aux étudiants de la région 03, mais des septembre prochain tous les étudiants du Québec du niveau secondaire pourront y participer et ce, en collaboration avec les différentes régionales du Québec.

On sait que la grande ferme est un endroit idéal pour initier les étudiants

aux multiples aspects de l'histoire. De plus, la petite municipalité de Saint-Joachim de Montmorency demeure l'un des rares coins du Québec à avoir conservé l'âme rurale du XVIIe siècle. Située en bordure du fleuve Saint-Laurent et au pied des Laurentides, la grande ferme permet d'observer le milieu dans lequel vivaient les premiers colons.

Sur le plan pratique, le laboratoire d'histoire et d'activités culturelles a ouvert ses portes en septembre 1979, mais la fréquentation des étudiants n'était prévue que pour janvier 1980. Il est accessible aux étudiants de l'école secondaire seulement. Une somme modique sera exigée de chacun des participants, tandis que le transport sera assumé par les régionales à même les budgets disponibles pour les sorties éducatives.

Régionale Jean-Talon

Le service d'éducation des adultes prévoit avoir 5,000 inscriptions en 80

par Gilles OUELLET

Le directeur du service d'éducation des adultes de la Commission régionale Jean-Talon, M. Jacques Arteau, s'attend à ce qu'au-delà de 5.000 personnes s'inscrivent aux différents cours offerts en 1980, soit sensiblement le même nombre que l'an dernier.

Une semaine intensive d'inscriptions pour la saison du printemps a lieu présentement; les cours débuteront officiellement à la fin du mois de janvier.

M. Arteau a expliqué que les quelque 150 titres de cours offerts par le service qu'il dirige sont regroupés sous les chapitres de l'éducation populaire, de la formation professionnelle, et de la formation générale.

La majorité des personnes inscrites choisissent l'un ou l'autre des 90 cours d'éducation populaire; ce sont principalement des femmes qui optent pour ces cours, a noté M. Arteau.

Ces cours touchent l'alimentation, le bricolage et le dépannage, la croissance personnelle et la formation du citoyen; sous chacun de ces titres se trouve un éventail de cours allant de la cuisine de base à la soudure en passant par la couture, la psychologie du couple, et le citoyen face au pouvoir et à la loi.

Les cours d'éducation populaire coûtent entre \$10 et \$100 pour une durée variant entre 15 et 45 heures; plusieurs de ces cours sont subventionnés par le ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, il y a les cours de formation professionnelle qui s'adressent aux adultes qui ont quitté l'école régulière depuis un an, qui veulent acquérir du perfectionnement, ou qui veulent se recycler dans leur métier.

Des cours de formation professionnelle sont offerts en techniques commerciales, en sécurité, équipement

motorisé, formation routière, construction, entretien, tourisme, hôtellerie et alimentation, horticulture et floriculture. Dans ce cas, les frais d'admission sont de \$5 pour chaque 15 heures de cours.

Enfin, il y a des cours de formation générale: langues secondes, sciences, histoire, géographie, initiation à la vie économique.

Quelque 300 enseignants collaborent avec le service d'éducation des adultes de la régionale Jean-Talon; ce service a un budget d'environ \$2 millions pour l'année, a précisé M. Arteau.

Pas moins de 30.000 prospectus ont été distribués dans le territoire de la régionale, notamment à Charlesbourg, Notre-Dame-des-Laurentides et Orsainville, pour expliquer les différents cours offerts. Pour plus de détails sur ces cours ou le service d'éducation des adultes, les citoyens peuvent composer 626-2154 le jour et 626-2646 le soir.

Vente de sacs de voyage, afin de promouvoir le tourisme en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — L'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) participera au programme de promotion des sacs touristiques régionaux mis de l'avant par la direction générale du Tourisme du Québec, et y mettra tous les efforts nécessaires pour que cette campagne de promotion obtienne les meilleures retombées économiques sur la région en 1980 et 1981.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. André Marquis, responsable de la promotion à l'Association touristique Beauce-Appalaches, a fait savoir "que ce programme de promotion spécifique vise à faire connaître le programme touristique de la région et ceci, pour les quatre saisons: été et automne 1980, puis hiver et printemps 1981".

Selon M. André Marquis, cette promotion se fera par la mise en vente d'un sac de voyage régional au coût de \$3 et comprenant:

— un sac de voyage (en bandoulière) avec l'inscription "Prenez l'tour de Beauce-Appalaches";

— un dépliant général touristique sur la région Beauce-Appalaches avec les principaux attraits et informations touristiques;

— un carnet de bons-rabais venant des intervenants touristiques de la région et permettant de bénéficier de rabais sur des prestations touristiques telles que: hébergement, restauration, excursions, activités sociales, culturelles, sportives et de plein air et même sur des rabais dans plusieurs commerces pour les touristes qui vont résider dans la région.

— un cadeau typiquement régional constituant une incitation supplémentaire à acheter le produit touristique régional et assurant un souvenir culturel tangible de la région.

Comme l'a expliqué M. Marquis, "les points de vente de ce sac régional se feront par l'intermédiaire de toutes

les maisons du tourisme du Québec établies sur tout le territoire du Québec, des autres provinces et dans plusieurs pays".

De plus, ces sacs seront vendus dans les kiosques touristiques du gouvernement provincial et ceux sous la responsabilité des associations touristiques régionales.

Aussi, il serait possible aux organismes ou intervenants touristiques locaux de vendre ce sac régional à leur clientèle touristique.

Pour la cueillette des coupons de rabais, l'ATBA s'est assurée de la collaboration étroite de plusieurs organismes soit: le comité touristique du Conseil économique de Beauce, les Chambres de commerce de Sainte-Marie, de Lévis, de Sainte-Croix, de Saint-Anselme, de ses municipalités ou autres organismes membres.

L'objectif pour cette première année de participation est d'avoir plus de 300 coupons de rabais établis sur les quatre saisons touristiques.

Grève de Forano: aucun changement

PLESSISVILLE — C'est le statu quo dans le conflit qui oppose le fabricant d'équipements industriels Forano Inc à ses 525 employés de son usine de Plessisville, dans les Bois-Francs. Les syndicats (CSD) ont débrayé en fin d'après-midi mardi pour appuyer leurs revendications en vue du renouvellement de leur contrat de travail. Les grévistes n'empêchent pas les employés de bureau de traverser les lignes de piquetage. Les négociations achoppent sur les salaires, les vacances, la caisse de retraite et l'assurance-maladie-accident. Aucune reprise des pourparlers n'est prévue à court terme. La Forano qui est la principale industrie de Plessisville est une filiale de la Société générale de financement.

Vente semi-annuelle Univers Décor

Deux fois l'an Univers Décor met le design à la portée de tout le monde. Profitez dès aujourd'hui de la grande vente Univers Décor pour vous procurer les meubles de renom qui témoignent de votre goût marqué pour l'authentique

universdécor

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy Tel.: 658-0664

Les certificats de placement

garantis par la Banque de Montréal

12 1/4 %

Taux pour une durée de deux ans,* avec paiement annuel des intérêts.

- Capital et intérêt garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- Placement minimum de \$5 000.
- Rendement élevé pour tous les modes de placement (taux variant selon la durée et la fréquence des versements d'intérêt).
- Durée: de un à cinq ans, au choix.
- Intérêt versé une ou deux fois par année.
- Capital et intérêt payables à échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

*Durée minimum de 2 ans, durée maximum de 3 ans moins 1 jour. Taux sujet à changement sans préavis.

Inter Union

MAINTENANT AU 500, GRANDE-ALLÉE EST SUITE 405, QUÉBEC, G1R 2K2

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES POUR PERSONNES SEULES



Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discothèques, de cocktail sont superficielles et manquent trop souvent à des aventures sans lendemain. Du aller pour enfin rencontrer l'être idéal? C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se plaire, s'entendre, se comprendre, s'aimer et s'être aimés. INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute épreuve et sa efficacité. Seuls les cas où nous pouvons garantir le succès seront pris en considération. Une PSYCHOLOGUE veille à l'étude de chaque dossier. Toutes les classes de notre société, tous les âges, professions et de toute région sont représentées chez INTER UNION. Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers. SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL.

Avec rendez-vous, entrevue d'information gratuite 626-1361

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30

RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD HUI

Nom: _____ Age: _____
Profession: _____
Statut: Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf/ve _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code postal: _____

Maintenant REPRESENTANTS région Saguenay-Lac-Saint-Jean Tél.: (Jonquière) 542-2038
RÉGION Bas-du-Fleuve Tél.: (Rimouski) 722-4545

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

en bref

Le protecteur du citoyen fera enquête

RIMOUSKI — Le protecteur du citoyen et ses assistants seront dans l'Est du Québec, aujourd'hui, pour recevoir les plaintes des gens qui croient avoir été lésés, par un service public ou un fonctionnaire du gouvernement du Québec. Les citoyens désirant porter plainte peuvent le faire en communiquant aux numéros suivants: Zenith 2-6770 ou 723-2250. Ceux qui le préfèrent peuvent se présenter en personne au bureau de Communication-Québec, situé au 164 St-Germain est, à Rimouski. Par la suite, les plaintes seront étudiées individuellement; le protecteur du citoyen confiera l'étude initiale de chaque plainte à l'un de ses assistants. Une fois l'enquête terminée, le protecteur lui-même prendra position. Au besoin, il fera des recommandations aux autorités concernées pour que justice soit rendue.

Difficultés financières

THETFORD MINES — En proie à de sérieuses difficultés financières, le groupe Alimentation BMR Inc. vient d'être contraint de fermer les portes des trois magasins qu'il exploitait à Thetford Mines (rue Saint-Charles), à Plessisville (avenue Saint-Louis), et à Princeville (rue Saint-Jacques). A Thetford, LaSalle Factories Ltd vient de fermer son magasin à rayons imitant ainsi un geste semblable posé l'an dernier par la chaîne Woolworth. Il y a trois ans, Continental avait abandonné sa succursale.

Des aveugles jouent au hockey

THETFORD MINES — Des joueurs aveugles disputeront les honneurs d'une partie de hockey, dimanche à 14h, au centre des loisirs de Thetford Mines, contre des porte-couleurs recrutés par la Jeune Chambre de l'Amiante. Les profits de cette compétition seront distribués à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), région de Québec, et à la Jeune Chambre régionale de la Chaudière. Parmi les 16 membres du club patronné par les clubs Lion du Québec-Métro, deux sont atteints de cécité complète (il s'agit de deux défenseurs) tandis que les autres ont une capacité de vision de moins de 10 pour 100. Contrairement à l'opinion publique, les visiteurs sont en mesure d'offrir une assez bonne performance. La traditionnelle rondelle est remplacée par une boîte métallique (cannette) noire.

Contre l'exploitation des algues marines

SAINT-GODEFROI — Dans une lettre ouverte aux services de protection de l'environnement de Québec, l'Association des pêcheurs côtiers de la baie des Chaleurs fait part de son appréhension face à l'imminence de l'exploitation des algues marines dans la région. S'appuyant sur certaines expériences négatives vécues en Nouvelle-Ecosse, l'association s'inquiète des conséquences possibles de l'exploitation des algues marines sur la pêche au homard. Elle demande donc que ces garanties de non dommage à la flore et à la faune marines soient données dans l'éventualité d'une telle exploitation.

Exposition de dessins

MATANE — L'APGA de Matane présentera, du 14 au 25 janvier, une exposition des dessins du Belge Roland Breucker. Né en 1945, diplômé de l'Institut supérieur des beaux-arts de Liège, Roland Breucker expose depuis une quinzaine d'années. Ses oeuvres se retrouvent dans de nombreuses collections publiques et privées. Le vernissage aura lieu le 14 janvier, à compter de 20h, au 144, rue d'Amours, à Matane.

Conditions excellentes à Ixworth

LA POCATIERE — A Noël, c'est de la neige et non de la pluie, dont a bénéficié le centre de ski de fond de la réserve d'Ixworth, à 14 milles au sud de La Pocatière. Ainsi donc, les fervents de ce sport ont profité de pistes déjà en bonne condition, pendant les Fêtes. "Avec la bordée des derniers jours, les conditions de ski sont donc excellentes", selon le trésorier de l'Association de chasse et pêche de Kamouraska Inc., M. Gustave Pelletier. A Ixworth, a-t-il signalé, les visiteurs trouveront notamment 20 milles de pistes ordinairement tracées en double allant des débutants aux experts, quatre relais chauffés, un chalet d'accueil pourvu d'une cafétéria ainsi qu'un spacieux refuge en bois rond avec chambres de quatre lits à prix modiques.

Engagé par le CLEQ

RIMOUSKI — Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec vient de procéder à l'engagement de M. André Bérubé, au poste de coordonnateur du projet "Guides d'organisation des loisirs". Originaire de Trois-Pistoles, M. Bérubé entrera en fonction le 14 janvier et demeurera au Conseil des loisirs jusqu'à la fin d'octobre, où il assurera la coordination d'un projet qui consiste en l'élaboration de guides techniques portant sur les divers aspects de l'organisation du loisir.

Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud

Appel à l'esprit régional, pour obtenir la fabrique de méthanol

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Plus que jamais, le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec-Sud est décidé à poursuivre ses démarches auprès du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, en vue de l'implantation d'une usine expérimentale de méthanol dans la région.

Pour l'obtention de ce projet, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud réclame l'appui des conseils municipaux, des gens d'affaires et organismes intéressés de la région, dans ses démarches auprès des autorités gouvernementales du Québec.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud en précisant "qu'il y a déjà quatre ans que le syndicat travaille sur ce projet d'implantation d'une usine de méthanol dans la région, que ce soit en Beauce, Dorchester ou Frontenac".

On se doit d'agir, fit remarquer notre informateur, vu que le ministère de l'Énergie et des Ressources a déjà fait une étude sur la possibilité d'ériger au Québec une usine pilote pour la production de méthanol.

Pour la réalisation d'un tel projet, il apparaît que cinq régions ont été retenues, dont celle de Québec-Sud, et l'un des facteurs prépondérants qui finaliseront le choix d'une région par le ministère sera sûrement la volonté des organismes et des individus principalement concernés à vouloir que cette usine pilote s'implante dans une région plutôt qu'une autre.

"Considérant que dans la région de Québec-Sud, les bois feuillus composent 55 pour 100 du volume ligneux sur pied et ne sont exploités qu'à peine à 20 pour 100 de leur possibilité de croissance annuelle, c'est ce qui a fait que depuis plusieurs années le

Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud a senti la nécessité de trouver de nouveaux débouchés pour les bois feuillus de notre région", a ajouté notre informateur.

Il en ressort, a-t-on appris, qu'avec le progrès de la technologie et avec le prix qu'atteindra le pétrole dans les années à venir, la production de méthanol apparaît comme une activité projetant des perspectives très intéressantes tant au niveau de la mise en marché qu'au niveau de la rentabilité de l'opération.

Devant une telle situation, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud est convaincu que cette usine qui produirait le méthanol pourrait s'alimenter à partir des résidus d'usines de sciage et à partir des bois feuillus provenant des producteurs de bois de la région de Québec-Sud.



Québec-Sud a besoin de nouveaux débouchés pour ses feuillus.

SODEQ Beauce vend ses actions mieux que prévu

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Jusqu'ici, la vente de la deuxième émission d'actions de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches dépasse les prévisions les plus optimistes, car au cours du mois dernier, 460 souscripteurs ont acquis plus de 1.100.000 actions ordinaires pour un montant de \$12 million, soit une moyenne de \$2.600 par actionnaire.

Ces résultats sont très encourageants, a déclaré, hier, au SOLEIL, un porte-parole de la SODEQ Beauce-Appalaches, lorsqu'on sait que ce n'est qu'à la fin de novembre dernier, que les promoteurs de cette compagnie ont lancé à Ville Sainte-Marie de Beauce, la campagne de souscription et de vente de la deuxième émission d'actions d'un montant de \$22 millions.

Il s'agissait de la vente de 2.000.000 d'actions ordinaires à \$110 l'action, afin de permettre à la SODEQ Beauce-Appalaches de rencontrer ses objectifs d'investissements pour les deux prochaines années.

On rappelle qu'au cours de l'été 1978, la SODEQ Beauce-Appalaches, la première au Québec, s'était vu accorder un capital autorisé de 5.000.000 d'actions ordinaires.

Aussi, qu'on avait vendu la première émission d'actions de la compagnie, d'un montant de \$1 million en moins de 6 semaines, à l'automne 1978.

Avantages fiscaux

Selon les renseignements obtenus, les nouveaux actionnaires de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches enregistrés avant le 31 décembre dernier, bénéficieront des avantages fiscaux permis par la loi des SODEQ et du régime d'épargne-actions.

Quant aux 900.000 actions de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches toujours disponibles, elles seront en grande partie acquises par des institutions financières au cours des premiers mois de la présente année, a fait savoir notre informateur.

Toutefois, a-t-on appris, tous ceux qui le désirent peuvent dès maintenant réserver des actions pour 1980, étant donné le nombre limité de ces actions encore disponibles.

Demandes

Quoique les opérations permanentes de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches n'ont débuté que le 1er juillet dernier, par l'ouverture d'un bureau à Ville Saint-Georges de Beauce, au 30 septembre 1979, cette compagnie avait reçu plus de 20 demandes d'investissements totalisant \$13 million.

La répartition de ces demandes en était la suivante: 4 offres d'investissements pour \$220.000, 3 investissements réalisés pour \$150.000, 9 dossiers à l'étude et 7 refus.

Le directeur général de cette première Société de développement de l'entreprise québécoise qu'est SODEQ Beauce-Appalaches, est M. Pierre-André Pomerleau, de Ville Saint-Georges de Beauce.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer

647-3333

et vous abonner au journal

LE SOLEIL

ÉCOUTEZ-MOI



Jean-Marc Emond Inc. 383, DE LA CANARDIERE, QUEBEC, P. QUE. G1L 2V1

ÇA!



Jean-Marc Emond Inc. 383, DE LA CANARDIERE, QUEBEC, P. QUE. G1L 2V1

SONY M-203

MAGNÉTOPHONE A MICROCASSETTE.

UN EMPLOYÉ COMMODE QUE VOUS POUVEZ FIXER DANS VOTRE POCHE!

Le M-203, élégant modèle miniaturisé, est très pratique pour l'enregistrement de conversations d'affaires importantes, qu'il s'agisse de prendre quelques notes avant de les oublier ou d'enregistrer ce qui se dit autour d'une table de conférences. Vous pouvez l'utiliser d'une seule main. L'enregistrement se faisant au simple toucher d'un bouton. En outre, le M-203 offre une gamme complète de caractéristiques qui rendent le processus d'enregistrement simple et précis. Une capacité de révision instantanée permet de passer de l'enregistrement à la revue puis de nouveau à l'enregistrement sans passer par le mode "stop" intermédiaire. Un système de repérage et de révision permet de localiser rapidement certaines parties de l'enregistrement, à la lecture.

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$219.95



SONY ICF 9580 W

RADIO MF/MA PUISSANTE AVEC ENCEINTE ACOUSTIQUE HAUTE FIDÉLITÉ.

Puissance efficace minimum de 6.5 watts à 8 ohms de 50 HZ à 20 KHZ, avec distorsion harmonique totale maximum de 3%. Enceinte acoustique haute fidélité. Commandes séparées pour les graves, les aigus et le volume. Accord silencieux automatique entre stations MF. CAF incorporée pour une réception MF stable. Boîtier en panneau de particules à haute densité avec placage simili-bois couleur noyer.

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$199.95



ÉLECTOWN DH 203

CASQUE D'ÉCOUTE

Installez-vous confortablement et laissez-vous transporter dans un monde de détente. Le casque d'écoute Electown DH 203 saura donner à votre chaîne stéréophonique une dimension nouvelle. De fabrication soignée et d'une légèreté indispensable pour votre confort, le casque d'écoute Electown vous surprendra.

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$19.95



PUBLICITE G.F.

ATTENTION!

NOS SPÉCIALISTES SERONT À VOTRE SERVICE...



Les 10, 11 janvier de 9h à 21h
Le 12 janvier de 9h à 17h
Les 14, 15, 16 janvier de 9h à 17h

MAINTENANT PIÈCES EN ARGENT DU CANADA

16⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ - 50¢ - 1966 et moins

11⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ 1967

9⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ 1968

MONNAIE OLYMPIQUE

Nous payons \$125 pour une série d'une valeur de \$30

PIÈCES EN ARGENT DES ÉTATS-UNIS

1964 et moins: **\$17⁰⁰** pour chaque dollar
10¢ - 25¢ - 50¢

NOUS PAYONS ARGENT COMPTANT

— Les prix sont sujets à changement sans préavis.

LE GEANT DE L'ARGENT

800, Place d'Youville, rez-de-chaussée

Tél.: 694-1333 — Jour et soir

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



Nouvelle bibliothèque

Ouverte depuis deux mois à l'étage de l'hôtel de ville, la nouvelle bibliothèque de la municipalité de Saint-David enregistre déjà une moyenne de 400 prêts de volumes par semaine, 20 pour 100 de la population locale y est déjà inscrite, a précisé M. Yves Babin, lors de l'inauguration officielle. A titre de président du club Lions, l'organisme qui a pris l'initiative de la fondation, M. Babin (au centre sur cette vignette) a coupé le ruban symbolique aux côtés du maire, M. André Carrier, et du directeur général de la Bibliothèque centrale de prêts, M. Réal Messier. La BCP a prêté 4,000 volumes et doit bientôt y ajouter des disques et des périodiques. La corporation municipale a investi environ \$12,000 pour l'aménagement de la bibliothèque, où des personnes bénévoles assurent la surveillance et l'administration.

Le Soleil, Gilles Pepin

La municipalité de Saint-Gervais se prépare à son 3e référendum

par Gilles PEPIN

SAINT-GERVAIS — La municipalité de Saint-Gervais de Bellechasse n'abandonne pas son projet d'aqueduc et d'égouts, malgré que la population se soit déjà prononcée défavorablement sur le sujet lors de deux référendums.

Un troisième référendum aura lieu vers le printemps prochain, selon ce qu'a décidé le conseil municipal, cette semaine, à l'occasion de son assemblée plénière de janvier.

Les dirigeants municipaux considèrent que beaucoup de contribuables ont été mal informés concernant ce projet dont la réalisation mettrait fin évidemment à l'existence d'un réseau d'aqueduc privé. Celui-ci est la pro-

priété d'un syndicat coopératif.

On se souvient qu'un premier référendum avait donné une majorité défavorable de 4 voix, en juillet 1979. La deuxième consultation a eu lieu en décembre dernier donnant une majorité défavorable de 21 voix, cette fois.

Le conseil municipal actuel, dont les membres ont été élus l'automne dernier, soutient donc que beaucoup de citoyens n'ont pas été renseignés adéquatement, sans doute influencés par des personnes qui ont intérêt à ce que soit continué le service d'eau actuel, qui ne satisfait pas suffisamment tous les besoins.

Frais de \$180,000

Pendant que certains citoyens partisans du service existant déclarent

qu'il serait peut-être préférable d'améliorer celui-ci plutôt que de dépenser une grosse somme pour avoir du neuf, les autorités municipales signalent que, de toute façon, il faudra payer une dette de \$180,000 qui est déjà faite pour la préparation du projet d'aqueduc et d'égouts évalué au total à \$3.7 millions.

En effet, divers frais de génie, d'arpentage, etc., totalisent déjà \$180,000. «Si la population disait oui au projet, nous serions prêts à commencer l'exécution des travaux tout de suite demain matin», a déclaré le secrétaire municipal, M. Gilles Breton.

Même l'entrepreneur général a été désigné, a confirmé M. Breton.

Le projet a été approuvé par les autorités gouvernementales, qui ont en outre promis une subvention représentant 75 pour 100 des coûts. Si le projet n'est pas réalisé, le montant de \$180,000 constitue cependant une dette à 100 pour 100, a-t-on appris au secrétariat municipal.

Actuellement, M. Breton travaille à la préparation d'une première facture de taxes pour l'année 1980. Les comptes devraient être mis à la poste à la mi-janvier, a précisé M. Gilles Breton, qui fait diligence, en effet, en voulant éviter les coûts élevés d'un éventuel emprunt temporaire. A la suite de la réforme sur la fiscalité municipale, un compte "final" de taxes sera envoyé vers juillet prochain.

Lévis

Les proprios aideront au financement de la municipalisation des trottoirs

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La nouvelle politique de la ville de Lévis concernant la municipalisation des trottoirs, dans les quartiers plus anciens de la municipalité, consistera à faire participer les propriétaires riverains dans la même proportion que d'autres propriétaires participent au financement de l'infrastructure dans les nouveaux secteurs domiciliaires.

L'énoncé général de cette nouvelle politique de municipalisation des trottoirs avait déjà été donné par le conseil de ville, mais, il y a quelques jours, M. Jean-Marie Pellerin, ingénieur et conseiller municipal, a apporté une précision dans un message adressé aux citoyens, à l'intérieur d'une nouvelle brochure d'information que le conseil de ville a l'intention de publier trimestriellement.

La participation des propriétaires riverains sera de 55 pour 100 des coûts de refaçon des trottoirs, ce qui est en effet le même pourcentage de participation pour les propriétaires demeurant dans les nouveaux quartiers. La ville défraie 45 pour 100 des coûts.

Cette nouvelle mesure, par laquelle la ville de Lévis deviendra propriétaire des trottoirs, mettra fin effectivement à la vieille coutume voulant que

les citoyens propriétaires dans les vieux quartiers défraient entièrement les coûts de réparation et de construction des trottoirs adjacents à leur propriété. L'entretien deviendra entièrement à la charge de la ville, de la même façon que l'entretien est aussi

administré dans les nouveaux quartiers.

M. Pellerin a indiqué que d'importants travaux de construction de trottoirs devront ainsi être réalisés, l'été prochain, en utilisant cette nouvelle

politique de partage des coûts. L'action sera concentrée dans les rues où les trottoirs sont les plus détériorés. Les édiles entendent établir une coordination en tenant compte des divers programmes relatifs aux services publics.

Vente de sacs de voyage, afin de promouvoir le tourisme en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — L'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) participera au programme de promotion des sacs touristiques régionaux mis de l'avant par la direction générale du Tourisme du Québec, et y mettra tous les efforts nécessaires pour que cette campagne de promotion obtienne les meilleures retombées économiques sur la région en 1980 et 1981.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. André Marquis, responsable de la promotion à l'Association touristique Beauce-Appalaches, a fait savoir "que ce programme de promotion spécifique

visait à faire connaître le programme touristique de la région et ceci, pour les quatre saisons: été et automne 1980, puis hiver et printemps 1981".

Selon M. André Marquis, cette promotion se fera par la mise en vente d'un sac de voyage régional au coût de \$3 et comprenant:

— un sac de voyage (en bandoulière) avec l'inscription "Prenez l'our de Beauce-Appalaches";

— un dépliant général touristique sur la région Beauce-Appalaches avec les principaux attraits et informations touristiques;

— un carnet de bons-rabais venant des intervenants touristiques de la

région et permettant de bénéficier de rabais sur des prestations touristiques telles que: hébergement, restauration, excursions, activités sociales culturelles, sportives et de plein air et même sur des rabais dans plusieurs commerces pour les touristes qui vont résider dans la région;

— un cadeau typiquement régional constituant une incitation supplémentaire à acheter le produit touristique régional et assurant un souvenir culturel tangible de la région.

Comme l'a expliqué M. Marquis, "les points de vente de ce sac régional se feront par l'intermédiaire de toutes les maisons du tourisme du Québec établies sur tout le territoire du Québec, des autres provinces et dans plusieurs pays".

De plus, ces sacs seront vendus dans les kiosques touristiques du gouvernement provincial et ceux sous la responsabilité des associations touristiques régionales.

Aussi, il serait possible aux organismes ou intervenants touristiques locaux de vendre ce sac régional à leur clientèle touristique.

Pour la cueillette des coupons de rabais, l'ATBA s'est assurée de la collaboration étroite de plusieurs organismes soit: le comité touristique du Conseil économique de Beauce, les Chambres de commerce de Sainte-Marie, de Lévis, de Sainte-Croix, de Saint-Anselme, de ses municipalités ou autres organismes membres.

Vente

semi-annuelle

Univers Décor

Deux fois l'an
Univers Décor
met le design à la
portée de tout le monde
Profitez dès aujourd'hui
de la grande vente Univers Décor
pour vous procurer les meubles
de renom qui témoignent de
votre goût marqué
pour l'authentique

universdécor

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy Tel: 658-0664

Les certificats de placement

12¹/₄%

Taux pour une durée de deux ans*, avec paiement annuel des intérêts.

- Capital et intérêt garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- Placement minimum de \$5 000.
- Rendement élevé pour tous les modes de placement (taux variant selon la durée et la fréquence des versements d'intérêt).

- Durée: de un à cinq ans, au choix.
- Intérêt versé une ou deux fois par année.
- Capital et intérêt payables à échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

*Durée minimum de 2 ans, durée maximum de 3 ans moins 1 jour. Taux sujet à changement sans préavis.

Inter Union

MAINTENANT AU 580, GRANDE-ALLÉE EST
SUITE 405, QUEBEC, G1R 2K2

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES
POUR PERSONNES SEULES

Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discothèques, de cocktail sont superficielles et menent trop souvent à des aventures sans lendemain.
Ou aller pour enfin rencontrer l'être idéal?
C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se plaire, s'entendre, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉS.
INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute épreuve et à son efficacité. Seuls les cas où nous pouvons garantir le succès seront pris en considération. Une PSYCHOLOGUE veille à l'étude de chaque dossier.
Toutes les classes de notre société, tous les âges, professions et de toute région sont représentées chez INTER UNION.
Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.
SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL.

Avec rendez-vous, entrevue d'information gratuite: 825-1301

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30
RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Age: _____ Tel.: _____
Profession: _____ Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf/ve _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code postal: _____

Maintenant REPRESENTANTS région Saguenay-
Lac-Saint-Jean Tél.: (Jonquière) 542-2038
RÉGION Bas-du-Fleuve Tél.: (Rimouski) 722-4545

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

en bref

Le protecteur du citoyen fera enquête

RIMOUSKI — Le protecteur du citoyen et ses assistants seront dans l'Est du Québec, aujourd'hui, pour recevoir les plaintes des gens qui croient avoir été lésés, par un service public ou un fonctionnaire du gouvernement du Québec. Les citoyens désirant porter plainte peuvent le faire en communiquant aux numéros suivants: Zénith 2-6770 ou 723-2250. Ceux qui le préfèrent peuvent se présenter en personne au bureau de Communication-Québec, situé au 164 St-Germain est, à Rimouski. Par la suite, les plaintes seront étudiées individuellement; le protecteur du citoyen confiera l'étude initiale de chaque plainte à l'un de ses assistants. Une fois l'enquête terminée, le protecteur lui-même prendra position. Au besoin, il fera des recommandations aux autorités concernées pour que justice soit rendue.

Difficultés financières

THETFORD MINES — En proie à de sérieuses difficultés financières, le groupe Alimentation BMR Inc. vient d'être contraint de fermer les portes des trois magasins qu'il exploitait à Thetford Mines (rue Saint-Charles), à Plessisville (avenue Saint-Louis), et à Princeville (rue Saint-Jacques). A Thetford, LaSalle Factories Ltd vient de fermer son magasin à rayons imitant ainsi un geste semblable posé l'an dernier par la chaîne Woolworth. Il y a trois ans, Continental avait abandonné sa succursale.

Des aveugles jouent au hockey

THETFORD MINES — Des joueurs aveugles disputeront les honneurs d'une partie de hockey, dimanche à 14h, au centre des loisirs de Thetford Mines, contre des porte-couleurs recrutés par la Jeune Chambre de l'Amiante. Les profits de cette compétition seront distribués à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), région de Québec, et à la Jeune Chambre régionale de la Chaudière. Parmi les 16 membres du club patronne par les clubs Lion du Québec-Métro, deux sont atteints de cécité complète (il s'agit de deux défenseurs) tandis que les autres ont une capacité de vision de moins de 10 pour 100. Contrairement à l'opinion publique, les visiteurs sont en mesure d'offrir une assez bonne performance. La traditionnelle rondelle est remplacée par une boîte métallique (cannette) noire.

Contre l'exploitation des algues marines

SAINT-GODEFROI — Dans une lettre ouverte aux services de protection de l'environnement de Québec, l'Association des pêcheurs côtiers de la baie des Chaleurs fait part de son appréhension face à l'imminence de l'exploitation des algues marines dans la région. S'appuyant sur certaines expériences négatives vécues en Nouvelle-Ecosse, l'association s'inquiète des conséquences possibles de l'exploitation des algues marines sur la pêche au homard. Elle demande donc que ces garanties de non dommage à la flore et à la faune marines soient données dans l'éventualité d'une telle exploitation.

Exposition de dessins

MATANE — L'APGA de Matane présentera, du 14 au 25 janvier, une exposition des dessins de beaux arts de Liège. Roland Breucker expose depuis une quinzaine d'années. Ses oeuvres se retrouvent dans de nombreuses collections publiques et privées. Le vernissage aura lieu le 14 janvier, à compter de 20h, au 144, rue d'Amours, à Matane.

Conditions excellentes à Ixworth

LA POCATIÈRE — A Noël, c'est de la neige et non de la pluie, dont a bénéficié le centre de ski de fond de la réserve d'Ixworth, à 14 milles au sud de La Pocatière. Ainsi donc, les fervents de ce sport ont profité de pistes déjà en bonne condition, pendant les Fêtes. Avec la bordée des derniers jours, les conditions de ski seront donc excellentes, selon le trésorier de l'Association de chasse et pêche de Kamouraska Inc., M. Gustave Pelletier. A Ixworth, a-t-il signalé, les visiteurs trouveront notamment 20 milles de pistes ordinairement tracées en double allant des débutants aux experts, quatre relais chauffés, un chalet d'accueil pourvu d'une cafétéria ainsi qu'un spacieux refuge en bois rond avec chambres de quatre lits à prix modiques.

Engagé par le CLEQ

RIMOUSKI — Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec vient de procéder à l'engagement de M. André Bérubé, au poste de coordonnateur du projet "Guides d'organisation des loisirs". Originaire de Trois-Pistoles, M. Bérubé entrera en fonction le 14 janvier et demeurera au Conseil des loisirs jusqu'à la fin d'octobre, où il assurera la coordination d'un projet qui consiste en l'élaboration de guides techniques portant sur les divers aspects de l'organisation du loisir.

Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud

Appel à l'esprit régional, pour obtenir la fabrique de méthanol

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Plus que jamais, le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec-Sud est décidé à poursuivre ses démarches auprès du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, en vue de l'implantation d'une usine expérimentale de méthanol dans la région.

Pour l'obtention de ce projet, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud réclame l'appui des conseils municipaux, des gens d'affaires et organismes intéressés de la région, dans ses démarches auprès des autorités gouvernementales du Québec.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud en précisant "qu'il y a déjà quatre ans que le syndicat travaille sur ce projet d'implantation d'une usine de méthanol dans la région, que ce soit en Beauce, Dorchester ou Frontenac".

On se doit d'agir, fit remarquer notre informateur, vu que le ministère de l'Énergie et des Ressources a déjà fait une étude sur la possibilité d'ériger au Québec une usine pilote pour la production de méthanol.

Pour la réalisation d'un tel projet, il apparaît que cinq régions ont été retenues, dont celle de Québec-Sud, et l'un des facteurs prépondérants qui finaliseront le choix d'une région par le ministère sera sûrement la volonté des organismes et des individus principalement concernés à vouloir que cette usine pilote s'implante dans une région plutôt qu'une autre.

"Considérant que dans la région de Québec-Sud, les bois feuillus composent 55 pour 100 du volume ligneux sur pied et ne sont exploités qu'à peine à 20 pour 100 de leur possibilité de croissance annuelle, c'est ce qui a fait que depuis plusieurs années le

Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud a senti la nécessité de trouver de nouveaux débouchés pour les bois feuillus de notre région", a ajouté notre informateur.

Il en ressort, a-t-on appris, qu'avec le progrès de la technologie et avec le prix qu'atteindra le pétrole dans les années à venir, la production de méthanol apparaît comme une activité projetant des perspectives très intéressantes tant au niveau de la mise en marché qu'au niveau de la rentabilité de l'opération.

Devant une telle situation, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud est convaincu que cette usine qui produirait le méthanol pourrait s'alimenter à partir des résidus d'usines de sciage et à partir des bois feuillus provenant des producteurs de bois de la région de Québec-Sud.



Québec-Sud a besoin de nouveaux débouchés pour ses feuillus.

SODEQ Beauce vend ses actions mieux que prévu

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Jusqu'ici, la vente de la deuxième émission d'actions de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches dépasse les prévisions les plus optimistes, car au cours du mois dernier, 460 souscripteurs ont acquis plus de 1,100,000 actions ordinaires pour un montant de \$12 million, soit une moyenne de \$2,600 par actionnaire.

Ces résultats sont très encourageants, a déclaré, hier, au SOLEIL, un porte-parole de la SODEQ Beauce-Appalaches, lorsqu'on sait que ce n'est qu'à la fin de novembre dernier, que les promoteurs de cette compagnie ont lancé à Ville Sainte-Marie de Beauce, la campagne de souscription et de vente de la deuxième émission d'actions d'un montant de \$2,2 millions.

Il s'agissait de la vente de 2,000,000 d'actions ordinaires à \$1,10 l'action, afin de permettre à la SODEQ Beauce-Appalaches de rencontrer ses objectifs d'investissements pour les deux prochaines années.

On rappelle qu'au cours de l'été 1978, la SODEQ Beauce-Appalaches, la première au Québec, s'était vu accorder un capital autorisé de 5,000,000 d'actions ordinaires.

Aussi, qu'on avait vendu la première émission d'actions de la compagnie, d'un montant de \$1 million en moins de 6 semaines, à l'automne 1978.

Avantages fiscaux

Selon les renseignements obtenus, les nouveaux actionnaires de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches enregistrés avant le 31 décembre dernier, bénéficieront des avantages fiscaux permis par la loi des SODEQ et du régime d'épargne-actions.

Quant aux 900,000 actions de la deuxième émission d'actions de la SODEQ Beauce-Appalaches toujours disponibles, elles seront en grande partie acquises par des institutions financières au cours des premiers mois de la présente année, a fait savoir notre informateur.

Toutefois, a-t-on appris, tous ceux qui le désirent peuvent dès maintenant réserver des actions pour 1980, étant donné le nombre limité des actions encore disponibles.

Demandes

Quoique les opérations permanentes de la compagnie SODEQ Beauce-Appalaches n'ont débutées que le 1er juillet dernier, par l'ouverture d'un bureau à Ville Sainte-Marie de Beauce, au 30 septembre 1979, cette compagnie avait reçu plus de 20 demandes d'investissements totalisant \$1,3 million.

La répartition de ces demandes en était la suivante: 4 offres d'investissements pour \$220,000, 3 investissements réalisés pour \$150,000, 9 dossiers à l'étude et 7 refus.

Le directeur général de cette première Société de développement de l'entreprise québécoise qu'est SODEQ Beauce-Appalaches, est M. Pierre-André Pomerleau, de Ville Sainte-Georges de Beauce.

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer
647-3333
et vous abonner au journal
LE SOLEIL

ÉCOUTEZ-MOI ÇA!

cite électronique **cite électronique**

Jean-Marc Emond Inc.
383, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC, P. QUE. G1L 2V1

ATTENTION!

NOS SPÉCIALISTES SERONT À VOTRE SERVICE...

	Les 10, 11 janvier	de 9h à 21h
	Le 12 janvier	de 9h à 17h
	Les 14, 15, 16 janvier	de 9h à 17h

MAINTENANT PIÈCES EN ARGENT DU CANADA

16⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ - 50¢ - 1966 et moins

11⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ 1967

9⁰⁰ pour chaque dollar. 10¢ - 25¢ 1968

MONNAIE OLYMPIQUE
Nous payons \$125 pour une série d'une valeur de \$30

PIÈCES EN ARGENT DES ÉTATS-UNIS

1964 et moins: **\$17⁰⁰** pour chaque dollar
10¢ - 25¢ - 50¢

NOUS PAYONS ARGENT COMPTANT
— Les prix sont sujets à changement sans préavis.

LE GEANT DE L'ARGENT
800, Place d'Youville, rez-de-chaussée
Tél.: 694-1333 — Jour et soir

SONY M-203

MAGNÉTOPHONE A MICROCASSETTE.

UN EMPLOYÉ COMMODE QUE VOUS POUVEZ FIXER DANS VOTRE POCHE!

Le M-203, élégant modèle miniaturisé, est très pratique pour l'enregistrement de conversations d'affaires importantes, qu'il s'agisse de prendre quelques notes avant de les oublier ou d'enregistrer ce qui se dit autour d'une table de conférences. Vous pouvez l'utiliser d'une seule main. L'enregistrement se faisant au simple toucher d'un bouton. En outre, le M-203 offre une gamme complète de caractéristiques qui rendent le processus d'enregistrement simple et précis. Une capacité de révision instantanée permet de passer de l'enregistrement à la revue puis de nouveau à l'enregistrement sans passer par le mode "stop" intermédiaire. Un système de repérage et de révision permet de localiser rapidement certaines parties de l'enregistrement, à la lecture.

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$219.95

SONY ICF 9580 W

RADIO MF/MA PUISSANTE AVEC ENCEINTE ACOUSTIQUE HAUTE FIDÉLITÉ.

Puissance efficace minimum de 6,5 watts à 8 ohms de 50 HZ à 20 KHZ avec distorsion harmonique totale maximum de 3%.

Enceinte acoustique haute fidélité. Commandes séparées pour les graves, les aigus et le volume.

Accord silencieux automatique entre stations MF.

CAF incorporée pour une réception MF stable.

Boîtier en panneau de particules à haute densité avec placage similibois couleur noyer.

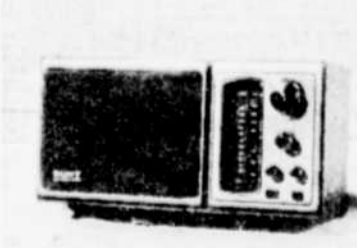
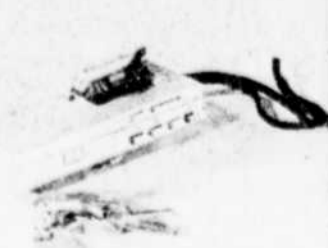
ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$199.95

ÉLECTOWN DH 203

CASQUE D'ÉCOUTE

Installez-vous confortablement et laissez-vous transporter dans un monde de détente. Le casque d'écoute Electown DH 203 saura donner à votre chaîne stéréophonique une dimension nouvelle. De fabrication soignée et d'une légèreté indispensable pour l'écoute confort, le casque d'écoute Electown vous surprendra.

ÉCOUTEZ-MOI ÇA \$19.95



PUBLICITÉ G.F.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs



705 AVIS DE DÉCÈS

BEGIN (Alphonse) — A Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alphonse Begin, époux de dame Berthe Huot. Il demeurait au 275, 13e Rue, Limoilou. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 janvier 1980, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
990, 1ère Avenue
à 13h45 pour l'église St-François-d'Assise et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. J.-Alphonse Begin (senior), Mlle Marie-Berthe Begin, Mlle Gisèle Bégin, M. et Mme Bernard Bégin (Huguette Lapointe), M. et Mme Robert Harkness (Lucille), M. et Mme Yvon Bégin (Gisèle Veilleux), M. et Mme Roger Marier (Raymonde); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Béatrice Côté, Mme Philippe Bégin, M. Albert Dionne, M. et Mme Alex Huot (Marie-Ange Hébert), ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 73574

BILODEAU (Armand)



A Québec, le 7 janvier 1980, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Armand Bilodeau, retraité du Ministère des Transports (Voies), époux de dame Jeannette Cloutier. Il demeurait au 390, 54ème Rue Ouest, St-Rodrigue, autrefois de St-Paul Apôtre. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 janvier à 10h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue à 9h40 pour l'église de St-Paul Apôtre et de la au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, ses filles, gendres et belle-fille, M. et Mme Jean-Pierre Bilodeau (Carmen Dubé), de St-Jean Port-Joli, M. et Mme Michel Deslauriers (Huguette), M. et Mme Serge Martineau (Louise), M. Michel Bilodeau, ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Marie-Rose Bilodeau, M. et Mme Marcel Bilodeau (Antonia Turgeon), M. Paul-Emile Bilodeau de Montréal, Mme Jules O. Bilodeau (Reine Langlois), Mme Cyria Bilodeau (Madeleine Trachy), M. et Mme Eugène Cloutier (Rachel Couture), Mme Rebecca Cloutier-Lortie de Montréal, M. Rosario Lortie, M. et Mme Rosaire Arcand (Jeanne Gaullin), ses petits-enfants, Richard et Elaine Bilodeau, Marie-Claude Martineau, Annie Deslauriers, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi 19h. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, 19 à 22h. Vendredi, ouverture à 8h30. Pour informations additionnelles: 529-9221. 73498

BLANCHETTE (Lionel)

A Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lionel Blanchette, époux de dame Rose-Hélène Crépeault. Il demeurait au 900, Désilets, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Pie-X et de la au cimetière Notre-Dame-des-Laurentides. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Réson, M. et Mme Jean-Yves Beaulieu (Lynday), sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Fortin (Hélène), Mme Cécile Dion, M. et Mme Léandre Crépeault (Jeannette Boivin), M. et Mme Antoine Jobidon (Marielle Crépeault), sœur Pauline Crépeault, M. et Mme Eddie Crépeault (Denise Pilote), sa belle-mère: Mme Luvina Crépeault, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 73574

BOUTIN (Fernand)

A Québec, le 6 janvier, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Fernand Boutin, ingénieur forestier et arpenteur géomètre, époux de feu dame Isabel Doyle. Il entre dans l'Ordre des ingénieurs forestiers de la province de Québec en 1928 et en devient le président en 1945. Il était également mem-

bre de l'Ordre des arpenteurs géomètres de la province de Québec ainsi que de nombreuses sociétés scientifiques québécoises, canadiennes et américaines. M. Boutin a travaillé 4 ans en arpentage pour l'industrie forestière et un bureau privé à Québec et il a passé plusieurs années au service des Cies d'Auteuil Lumber et Irving Oil comme ingénieur forestier conseil, mais il a plus spécialement œuvré dans l'administration du territoire et la gestion des forêts pour le ministère des Terres et Forêts du Québec dont il est devenu sous-ministre en 1963, poste qu'il conservera jusqu'à sa retraite en 1972. Des 1928, il enseignait à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval et il devint doyen de cette faculté en 1962. En 1970 il assumait la présidence du Cercle universitaire. Il a été un des membres fondateurs, directeur et vice-président du Fonds de recherche forestière de l'université Laval et il a participé à de nombreuses commissions d'études et de recherches tant dans le domaine forestier que dans celui de la géodésie et de l'administration publique. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Marcel Lacroix (Louise), M. et Mme René Amyot (Monique), M. et Mme André Bertrand (Lucie) et M. et Mme Marc Boutin (Marie Desrochers) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu le 8 janvier à Québec et l'inhumation au cimetière Belmont, également à Québec. On est prié de compenser l'envoi de fleurs et de messes par un don au révérend père Bernier du Patro Roc Amador, 2301, 1ère Avenue, Québec. 73622

DEROME (Alphonse)

A Beauport, le 8 janvier 1980, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alphonse Derôme, époux de feu dame Amanda Robitaille. Il demeurait autrefois à Pont-Rouge, Comté Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, 12 janvier, à 10h. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc et Fils Ltée 247 Dupont Ouest Pont-Rouge à 9h45 pour l'église Ste-Jeanne et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Clément Paquet (Rose-Clément), M. et Mme David Derôme (Marie-Rose Martel), M. et Mme Georges Derôme (Germaine Goudreaux). 73691

DUMAS (Pierre-Paul)

A Québec, est décédé accidentellement, le 4 janvier 1980, à l'âge de 22 ans, Pierre-Paul Dumas, fils de Paul E. Dumas, de la commission de Transports, Québec, et de dame Diane Beaulieu, du 2393 chemin St-Louis, Sillery. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère Jean, de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines. Selon ses volontés, son corps sera incinéré et ses cendres seront déposées au Colombarium du Jardin du Repos. Un service funéraire sera chanté, en l'absence du corps, en l'église St-Michel de Sillery, samedi, le 12 janvier à 10 heures à 9h. 84798

FORTIN (L'abbé)

Philippe — A St-Théophile, le 9 janvier 1980, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé l'abbé Louis-Philippe Fortin, ex-cure de St-Théophile. Les funérailles auront lieu samedi, 12 janvier, à 10h, en l'église de St-Théophile et de la au cimetière paroissial. Sous la direction de la maison Giguère et Frères Inc. 12453, 2ème Avenue Ville St-Georges. Il fut ordonné prêtre le 30 mai 1929, cure de St-Théophile 1932 à 1953, cure de St-Ferdinand d'Halifax 1954 à 1956, aumônier au Foyer Valin de St-Méthode pendant 2 ans et ensuite retiré à St-Théophile. 73694

GAGNON (Georges)

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 8 janvier 1980, à l'âge de 68 ans et 5 mois, est décédé M. Georges Gagnon, époux de dame Lucienne Veilleux, propriétaire de la Boutique Claire, aux Galeries Charlesbourg. Il demeurait au 3437 St-Victorien, Giffard. Les funérailles auront lieu vendredi, le

11 janvier, à 11h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 3221 avenue Royale Giffard à 10h45 pour l'église de Giffard et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Andrée G. (Guy Turcotte), Claire, ses petits-enfants, Denis, Guylaine, Martin, France Turcotte, ses beaux-parents M. et Mme Félix Veilleux (Albertine Lagrange), ses frères et sa sœur, Pascal (Cécile Vandal), Benoît (Jeanne-D'Arc Cloutier), Anita, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Albert Gagnon (Jeanne Filion), M. et Mme Raymond Fortin (Elisabeth Veilleux), M. et Mme Maurice Nadeau (Yolande Veilleux), M. et Mme Jean-Luc Veilleux (Rita Rochon), Mme Yvonne Veilleux-Deslauriers, Mme Colette Veilleux-Morin et Mme Wasyl Demzuck (Georgette Veilleux), M. et Mme Normand Veilleux (Berthe Goulet), M. et Mme Henri Desjardins (Alberta Veilleux), M. et Mme John Cook (Denyse Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures. Pour informations: 73530

MOISAN (Odina J.)

A l'Hôpital St-Sacrement, à Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 86 ans et 9 mois, est décédé M. Odina J. Moisan, époux de feu dame Ludvine Plamondon. Il demeurait au 464 rue Ste-Hélène, St-Raymond. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier, à 14h. Départ de la résidence funéraire St-Raymond Inc. 101 rue St-Joseph St-Raymond à 13h45 pour l'église de St-Raymond et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jules O. Moisan (Pauline Langlois), M. et Mme Marcel Moisan (Yvonne Cantin), M. et Mme Fernando Moisan (Noëlle Gingras), ses petits-enfants, Lina, Gaetan, Daniel, Manon, Line, Sylvain, Martin, Christian, son frère et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léonidas Barrette (Cécile), Mme Alfred Cantin (Alphonse), M. et Mme Roland Paquet (Rosalia), M. et Mme Albert Moisan (Jeannette Girard), Mme Jules Moisan (Bernadette Delisle), Mme Cyrille Moisan (Frédéra Paquet), M. Raymond Barrette, Mme Cléophas Moisan (Lucienne Trudeau), Mme Philias Moisan (Alda Moisan), Mme Napoleon Girard (Berthe Plamondon), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et amis de St-Raymond. La journée des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. 73539

PAQUET (Jean-Paul)

A l'Hôpital Laval le 9 janvier 1980, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Paul Paquet, époux de dame Clémence Giguère. Il demeurait au chemin Royal, Ste-Famille, île d'Orléans. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté "en l'absence du corps" samedi, le 12 janvier à 16h, en l'église Ste-Famille, île d'Orléans. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: Solange Jean-René et Louise Paquet, ses sœurs: Blaindine et Marie-Anne Paquet, ses petits-enfants: Marie-Claude, Pierre et Christine Paquet, ses tantes: Mme Alfred Gosselin, Mme Emile Pichette, Mme Eugène LaChance; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Laetance Turcotte, Mme Antoine Drouin (Rose Amice Giguère), M. et Mme Antonio Delbols (Marie Giguère), sœur Cécile Giguère, cnd, M. et Mme Edgar Tremblay (Hélène Giguère), Mme Marcel Brousseau (Carmelle Giguère), M. et Mme Joseph Drouin (Marthe Giguère), M. et Mme Roland Samson (Madeleine Giguère), M. et Mme Richard Gagnon (Thérèse Giguère). Pour renseignements: 529-3371. 73574

GRAVEL (Marthe)

A Toronto, à St-Bernard's Convalescent Hospital, le 4 janvier 1980, est décédée Mlle Marthe Gravel, fille de dame Blanche de Billy Gravel et de feu Joseph P.A. Gravel, C.R. Elle demeurait à 350 chemin St-Louis, Québec. Elle laisse dans le deuil ses frères, une sœur, et des belles-sœurs. Charles Gravel, avocat de Montréal (Jeanne Landry), François de B. Gravel, avocat, Louis de B. Gravel, avocat (Hélène Bouchard), André Gravel, conseiller d'orientation, ainsi qu'un oncle, des tantes et des neveux et nièces. Elle était la niece de Mlle Anne-Marie de Billy. Une messe de funérailles sera chantée en l'église St-Dominique de Québec, vendredi, 11 janvier, à 16h. Les parents et amis qui désirent rencontrer la famille pourront se présenter à l'église St-Dominique à 15h. Des dons à sa mémoire peuvent être adressés à: The Missionaries Sisters of the Precious Blood, 685 Finch Ave. West, Willowdale, M2R 1P2. 73535

LAURIN (Rolande Lefebvre)

A Montréal, le 7 janvier 1980, est décédée Rolande Lefebvre, épouse de Camille Laurin, ministre d'état au développement culturel de la province de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 janvier à 11h. Départ de la résidence funéraire

J.R. Deslauriers

et Urgel Bourgie 5650 Côte des Neiges à 10h45, pour l'église St-Germain d'Outremont, et l'inhumation au cimetière Côte des Neiges. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, Marie-Pascale, Marysée, ainsi que son gendre gierre Gauthier et une petite-fille, Maia. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. 73521

MATTE (Imelda)

A Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédée dame Imelda Matte, épouse de feu Aurélien Matte. Il demeurait au 370, avenue Rousseau, Ville Vanier, autrefois de la paroisse de St-Malo. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier 1979; à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h50 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son fils et ses filles: Robert, Mme Leo Paradis (Thérèse), Lucille Matte, son gendre et sa belle-fille: M. Leo Paradis et Mme Robert Matte (Claire Dubois); ses petits-enfants: Mme Marc McGe (Lise), Lucie, Yvon, France, Michel et Mario Matte; ses sœurs: Mme Paul Beaudry (Georgette Paquet), Mme Paul Cantin (Marie-Berthe Paquet),

Mme Charles Labranche (Madeleine Paquet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antonio Faber, M. et Mme Dollar Matte (Yvonne Veilleux), M. et Mme Allen Wallace (Marie-Anne Matte), M. Paul Cantin, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Elle était la belle-sœur de feu Jos Matte, conseiller de la ville de Québec. 73574

RENAUD (Antonio)

Au Foyer de Loretteville, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antonio Renaud, fils de feu Arthur Renaud, et de feu dame Lumina Rhéaume. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc. 30 rue St-Joseph, Loretteville à 13h45, pour l'église St-Ambroise de Loretteville, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Graciella Pichette (Leopold), M. et Mme Ernest Renaud (Béatrice Verret), M. et Mme Albert M. Sioyi (Juliette Renaud), M. et Mme Philippe Renaud (Jenny Parent), M. et Mme Charles E. Renaud (Jeanne Auclair), Mme veuve Johnny Parent (Emilia Renaud), Mme veuve François Renaud (Cécile Genest), M. et Mme Jean-Baptiste Renaud (Beatrice Dion), M. et Mme Lucien Auclair (Cécile Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 73597

ROUSSIN (Albert)

A Québec, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé Albert Roussin, époux de dame Cécile Laroche. Il demeurait au 839 Cartier Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 9 heures. Départ de la Co-Op Funéraire du Plateau 260 des Franciscains à 8h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse son fils Albert Jr., ses frères et sœurs, M. et Mme Arthur Roussin, M. et Mme Eugène Roussin, M. et Mme Alphonse Duchesnay (Marie-Anne), M. et Mme Paul-Emile Pelletier (Jeanne), M. et Mme Gérard Maheux (Bertha) neveux et nièces. Le salon ferme entre 17 et 19 heures. 73199

SAVARD (Donald)

A Québec le 9 janvier 1980, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donald Savard, époux de dame Madeleine St-Hilaire. Il demeurait au 223, rue St-Ambroise, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535 des Oblats à 10h45 pour l'église Sacré-Coeur et de la au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Michel, Lise, André, Ronald et Lynda Savard; ses petits-enfants: Monique et Jérôme Savard, ses sœurs, ses beaux-frères: M. et Mme Gérard Larocque, M. et Mme Charles-Antoine Gagné, Mme Laurette Gamahe, M. et Mme Gérard St-Hilaire, M. et Mme Jean-Paul Dallaire, Mme Marie-Claire Lortie. Pour renseignements: 529-3371. 73536

VEILLEUX (Paul-Emile)

A Ste-Hénédine de Dorchester, le 8 janvier 1980, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Paul-Emile Veilleux, ex-cantonnier pour la Cie Québec-Central, époux de dame Rose-Eva Paré. Il demeurait 93 rue Principale, Ste-Hénédine. Les funérailles auront lieu vendredi, 11 janvier, à 15h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de Ste-Hénédine, 111 rue Principale, à 14h45, sous la direction de Gonzague Valois et Fils Enr pour l'église de Ste-Hénédine et inhumation au cimetière paroissial. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Georges-H. Veilleux (Marthe Lessard), M. et Mme Benoit Jallé (Cécile), M. et Mme Gilles Breton (Charlotte), M. et Mme Yvan Fortin (Rita), M. et Mme Ronald Veilleux (Louise McLaughry), M. et Mme Jean-Yves Bernier (Mireille), ses petits-enfants Marie et Julie Veilleux, Marc Breton, Eric Fortin, Niko et Alex Veilleux, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 73623

PAQUET (Jean-Paul)

A Québec le 7 janvier 1980 à l'âge de 69 ans est décédée Dame Jeanne Plante épouse de feu Paul-Henri Paré. Elle demeurait au 280 rue de l'Église, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 janvier à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée et La Cie Hubert Moisan 253 rue St-Joseph Est à 9h45 pour l'église St-Roch et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre, sa belle-fille, Raymond Rousseau, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Magella Plante (Lucienne Vézina), Mme Alphonse Plante (Antonia Caron), Mlle Bernadette Plante, M. et Mme Maurice Plante (Marguerite Dubuc), Mlle Germaine Plante, M. et Mme Joseph Paré (Marie-Ange Laroche), M. et Mme Georges-Emile Paré (Germaine Beaulieu), M. Rosario Paré (Marguerite Plamondon), Mlle Juliette Pa-

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

AUCLAIR (Octave) — Vendredi, le 11 janvier 1980, à 19h30 en l'église Ste-Monique-Les-Saules, sera chanté le service anniversaire de M. Octave Auclair, époux de dame Malvina Savard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73627

CLOUTIER (Laurent)

Samedi, le 12 janvier 1980, le 10h en l'église de Charlesbourg, sera célébré le service anniversaire de M. Laurent Cloutier, époux de dame Made-

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

leine Genest, de Charlesbourg ouest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84783

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

DUCLAIR (Octave) — Vendredi, le 11 janvier 1980, à 19h30 en l'église Ste-Monique-Les-Saules, sera chanté le service anniversaire de M. Octave Auclair, époux de dame Malvina Savard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73627

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FAUCHER (Arthur et Mérida Thomas) — Samedi, le 12 janvier 1980, à 10h, en l'église SS-Martyrs, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Arthur Faucher (Mérida Thomas). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73677

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FISSET (Pierre) — Samedi le 12 janvier 1980 à 15h en l'église Ste-Agnès de Donnacona sera chanté le service anniversaire de M. Pierre Fisset époux de Mme Marie-Ange Germain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73606

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FORTIER (Odina) — Samedi, le 12 janvier 1980, en l'église Ste-Brigitte Laval, à 16 heures, sera chanté le service anniversaire de M. Odina Fortier

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

époux de dame Emilia Fortier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73628

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

GIGNAC (Joachim) — Samedi, le 12 janvier 1980, à 16h, aura lieu à l'église Notre-Dame de Grâce, le service anniversaire de M. Joachim Gignac. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73178

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

MARTEL (Marie-Anne Savard) — Lundi 14 janvier à 19h30, en l'église de Loretteville, sera chanté le service anniversaire de Mme Jean-Baptiste Martel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73615

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

MOTTARD (Marie Chevalier) — Samedi, le 12 janvier 1980, à 15h, en l'église de St-Basile, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Chevalier épouse de feu Ulric Mottard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73606

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

leine Genest, de Charlesbourg ouest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84783

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

DUCLAIR (Octave) — Vendredi, le 11 janvier 1980, à 19h30 en l'église Ste-Monique-Les-Saules, sera chanté le service anniversaire de M. Octave Auclair, époux de dame Malvina Savard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73627

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FAUCHER (Arthur et Mérida Thomas) — Samedi, le 12 janvier 1980, à 10h, en l'église SS-Martyrs, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Arthur Faucher (Mérida Thomas). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73677

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FISSET (Pierre) — Samedi le 12 janvier 1980 à 15h en l'église Ste-Agnès de Donnacona sera chanté le service anniversaire de M. Pierre Fisset époux de Mme Marie-Ange Germain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73606

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

FORTIER (Odina) — Samedi, le 12 janvier 1980, en l'église Ste-Brigitte Laval, à 16 heures, sera chanté le service anniversaire de M. Odina Fortier

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

époux de dame Emilia Fortier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73628

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

GIGNAC (Joachim) — Samedi, le 12 janvier 1980, à 16h, aura lieu à l'église Notre-Dame de Grâce, le service anniversaire de M. Joachim Gignac. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73178

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

MARTEL (Marie-Anne Savard) — Lundi 14 janvier à 19h30, en l'église de Loretteville, sera chanté le service anniversaire de Mme Jean-Baptiste Martel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73615

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

MOTTARD (Marie Chevalier) — Samedi, le 12 janvier 1980, à 15h, en l'église de St-Basile, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Chevalier épouse de feu Ulric Mottard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73606

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561. 73212

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEGIN (Alphonse) — A Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alphonse Begin, époux de dame Berthe Huot. Il demeurait au 275, 13e Rue, Limoilou. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 janvier 1980, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Lée
990, 1ère Avenue
à 13h45 pour l'église St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. J.-Alphonse Begin (senior), Mlle Marie-Berthe Begin, Mlle Gisèle Bégin, M. et Mme Bernard Bégin (Huguette Lapointe), M. et Mme Robert Harkness (Lucille), M. et Mme Yvon Bégin (Gatiane Veilleux), M. et Mme Roger Marier (Raymonde); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Béatrice Côté, Mme Philippe Bégin, M. Albert Dionne, M. et Mme Alex Huot (Marie-Ange Hébert), ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 73543

BILODEAU (Armand)

A Québec, le 7 janvier 1980, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Armand Bilodeau, retraité du Ministère des Transports (Voire), époux de dame Jeannette Cloutier. Il demeurait au 360, 5ème Rue Ouest, St-Rodrigue, autrfois de St-Paul Apôtre. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 janvier à 10h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue

à 9h40, pour l'église de St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, ses filles, gendres et belle-fille, M. et Mme Jean-Pierre Bilodeau (Carmen Dubé), de St-Jean Port-Joli, M. et Mme Michel Deslauriers (Huguette), M. et Mme Serge Martineau (Louise), M. Michel Bilodeau, ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Marie-Rose Bilodeau, M. et Mme Marcel Bilodeau (Antonia Turgeon), M. Paul-Emile Bilodeau de Montréal, Mme Jules-O. Bilodeau (Reine Langlois), Mme Cyrias Bilodeau (Madeleine Trachy), M. et Mme Eugène Cloutier (Rachel Couture), Mme Rebecca Cloutier-Lortie de Montréal, M. Rosario Lortie, M. et Mme Rosaire Arcand (Jeanne Gaudin), ses petits-enfants, Richard et Elaine Bilodeau, Marie-Claude Martineau, Annie Deslauriers, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi 19h. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h, 19 à 22h. Vendredi, ouverture à 8h30. Pour informations additionnelles: 529-9221. 73494

BLANCHETTE (Lionel) — A Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lionel Blanchette, époux de dame Rose-Hélène Crépeault. Il demeurait au 1900, Desluis, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue

à 9h45 pour l'église St-Pie-X et de là au cimetière Notre-Dame-des-Laurentides. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme René Blanchette (Cheryl Morisson), M. et Mme Jean-Yves Beaulieu (Lynda), sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Roger Dion, M. et Mme Lucrèce Dion, M. et Mme Antoine Jobidon (Marielle Crépeault), sœur Pauline Crépeault, M. et Mme Eddie Crépeault (Denise Pilote), sa belle-mère: Mme Lavina Crépeault, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 73539

BOUQUIN (Fernand)
A Québec, le 6 janvier, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Fernand Bouquin, ingénieur forestier et arpenteur géomètre, époux de feu dame Isabel Doyle. Il entre dans l'Ordre des ingénieurs forestiers de la province de Québec en 1928 et en devient le président en 1945. Il était également mem-

bre de l'Ordre des arpenteurs géomètres de la province de Québec ainsi que de nombreuses sociétés scientifiques québécoises, canadiennes et américaines. M. Bouquin a travaillé 4 ans en arpentage pour l'industrie forestière et un bureau privé à Québec et il a passé plusieurs années au service des Cies d'Auteuil Lumber et Irving Oil comme ingénieur forestier conseil, mais il a plus spécialement œuvré dans l'administration du territoire et la gestion des forêts pour le ministère des Terres et Forêts du Québec dont il est devenu sous-ministre en 1963, poste qu'il conservera jusqu'à sa retraite en 1972. Dès 1928, il enseignait à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval et il devint doyen de cette faculté en 1962. En 1970 il assumait la présidence du Cercle universitaire. Il a été un des membres fondateurs, directeur et vice-président du Fonds de recherche forestière de l'université Laval et il a participé à de nombreuses commissions d'études et de recherches tant dans celui de la géodésie et de l'administration publique. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Marcel La-Croix (Louise), M. et Mme René Amyot (Monique), M. et Mme André Bertrand (Lucie) et M. et Mme Marc Boutin (Marie Desrochers) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu le 8 janvier à Québec et l'inhumation au cimetière Belmont, également à Québec. On est prié de compenser l'envoi de fleurs et de messes par un don au reverend père Bernier du Patro Roc Amadour, 2301, 1ère Avenue, Québec. 73622

DEROME (Alphonse) — A Beauport, le 8 janvier 1980, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alphonse Derôme, époux de feu dame Amanda Robitaille. Il demeurait autrfois à Pont-Rouge, Comté Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, 12 janvier, à 10h. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc et Fils Ltée 247 Dupont Ouest

à 9h45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Clément Paquet (Rose-Délina), M. et Mme David Derôme (Marie-Rose Martel), M. et Mme Georges Derôme (Germaine Goudreau). 73657

DUMAS (Pierre-Paul)
A Québec, est décédé accidentellement, à l'âge de 22 ans, Pierre-Paul Dumas, fils de Paul E. Dumas, de la commission de Transports, Québec, et de dame Diane Beaulieu, du 2393 chemin St-Louis, Silley. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère Jean, de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines. Selon ses volontés, son corps sera incrémer et ses cendres seront déposées au Colombarium du Jardin du Repos. Un service funéraire sera chanté, en l'absence du corps, en l'église St-Michel de Silley, samedi, le 12 janvier à 10 heures a.m. 84746

FORTIN (L'abbé Louis-Philippe) — A St-Théophile, le 9 janvier 1980, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé l'abbé Louis-Philippe Fortin, ex-curé de St-Théophile. Les funérailles auront lieu samedi, 12 janvier, à 10h, en l'église de St-Théophile et de là au cimetière paroissial. Sous la direction de la maison Giguère et Frères Inc. 12455, 2ème Avenue

Ville St-Georges
Il fut ordonné prêtre le 30 mai 1929, curé de St-Théophile 1932 à 1953, curé de St-Ferdinand d'Hallifax 1954 à 1956, aumônier au Foyer Valain de St-Méthode pendant 2 ans et ensuite retiré à St-Théophile. 73694

GAGNON (Georges)
A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 8 janvier 1980, à l'âge de 68 ans et 5 mois, est décédé M. Georges Gagnon, époux de dame Lucienne Veilleux, propriétaire de la Boutique Claire, aux Galeries Charlesbourg. Il demeurait au 3437 St-Victorien, Giffard. Les funérailles auront lieu vendredi, le

11 janvier, à 11h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221 avenue Royale Giffard

à 10h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Andrée G. (Guy Turcotte), Claire, ses petits-enfants, Denis, Guylaine, Martin, France Turcotte, ses beaux-parents M. et Mme Félix Veilleux (Albertine Lagrange), ses frères et sa sœur, Pascal (Cécile Vandal), Benoît (Jeanne-D'Arc Cloutier), Anita, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Albert Gagnon (Jeanne Filion), M. et Mme Raymond Fortin (Elisabeth Veilleux), M. et Mme Maurice Nadeau (Yolande Veilleux), M. et Mme Jean-Luc Veilleux (Rita Rochon), Mme Yvonne Veilleux-Deslauriers, Mme Colette Veilleux-Morin, M. et Mme Wasy Demuzack (Georgette Veilleux), M. et Mme Normand Veilleux (Berthe Goulet), M. et Mme Henri Desjardins (Alberta Veilleux), M. et Mme John Cook (Denyse Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures. Pour informations: 661-9223. 73530

GOSSÉLIN (Stanislas) — A l'hôpital Laval le 9 janvier 1980 à l'âge de 74 ans est décédé M. Stanislas Gosselin époux en premières noces de feu Annie Kelly et en deuxièmes noces de Dame Elise Germaine Bouchard. Il demeurait au 354 des Franciscaïns, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 10h. Départ de la Coop funéraire du Plateau 260 des Franciscaïns

à 9h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, gendres et belles-filles, Mme Fernand Brouard (Jeanne), M. Roger Gosselin, M. et Mme Michel Gaudin (Andrée), M. et Mme Bernard Gosselin (Michelle Drouin), M. et Mme Patrice Couture (Gemma Croteau), Mme Michelle Croteau Wagner, M. et Mme Jean-Guy Gauvin (Lucie Croteau), M. et Mme Robert Croteau (Solange Charest), M. et Mme Yvon Samson (Marthe Croteau), M. et Mme Yvan Lavoie (Francine Croteau), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Albert Gosselin, M. et Mme Laval Gosselin, M. et Mme Roland Gosselin, M. et Mme Alexis Rhéaume (Jeanne), ses petits-enfants, nombreux neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 73568

GRAVEL (Marthe) — A Toronto, à St-Bernard's Convalescent Hospital, le 4 janvier 1980, est décédée Mlle Marthe Gravel, fille de dame Blanche de Billy Gravel et de feu Joseph P.A. Gravel, C.R. Elle demeurait à 350 chemin St-Louis, Québec. Elle laisse dans le deuil ses frères, une sœur, et des belles-sœurs: Charles Gravel, avocat de Montréal (Jeanne Landry), François de B. Gravel, avocat, Louis de B. Gravel, avocat, Helen Bouchard, Andrée Gravel, conseillère d'orientation, ainsi qu'un oncle, des tantes et des neveux et nièces. Elle était la nièce de Mlle Anne-Marie de Billy. Une messe de funérailles sera chantée en l'église St-Dominique de Québec, vendredi, 11 janvier, à 16h. Les parents et amis qui désirent rencontrer la famille pourront se présenter à l'église St-Dominique à 15h. Des dons à sa mémoire peuvent être adressés: The Missionaries Sisters of the Precious Blood, 865 Finch Ave. West, Willowdale, M2R 1P2. 73585

LAURIN (Rolande Lefebvre) — A Montréal, le 7 janvier 1980, est décédée Rolande Lefebvre, épouse de Camille Laurin, ministre d'état au développement culturel de la province de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 janvier à 11h. Départ de la résidence funéraire J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie 5650 Côte des Neiges

à 10h45, pour l'église St-Germain d'Outremont, et l'inhumation au cimetière Côte des Neiges. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, Marie-Pascale, Maryse-Amick, ainsi que son gendre Pierre Gauthier et une petite-fille, Maia. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. 73521

MATTE (Imelda) — A Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédée dame Imelda Matte, épouse de feu Aurélien Matte. Il demeurait au 370, avenue Rousseau, Ville Vanier, autrfois de la paroisse de St-Malo. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier 1979, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue

à 9h50 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son fils et ses filles: Robert, Mme Léo Paradis (Thérèse), Lucille Matte, son gendre et sa belle-fille: M. Léo Paradis et Mme Robert Matte (Claire Dubois); ses petits-enfants: Mme Marc McGe (Lise), Lucie, Yvon, France, Michel et Mario Matte; ses sœurs: Mme Paul Beaudry (Georgette Paquet), Mme Paul Cantin (Marie-Berthe Paquet),

Mme Charles Labranche (Madeleine Paquet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antonio Faber, M. et Mme Dollard Matte (Yvonne Veilleux), M. et Mme Allen Wallace (Marie-Anne Matte), M. Paul Cantin, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Elle était la belle-sœur de feu Jos Matte, conseiller de la ville de Québec. 73540

MOISAN (Odina J.) — A l'hôpital St-Sacrement, à Québec, le 8 janvier 1980, à l'âge de 86 ans et 9 mois, est décédée M. Odina J. Moisan, épouse de feu dame Ludvigne Plamondon. Il demeurait au 464 rue Ste-Hélène, St-Raymond. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier, à 14h. Départ de la résidence funéraire St-Raymond Inc. 101 rue St-Joseph St-Raymond

à 13h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jules O. Moisan (Pauline Langlois), M. et Mme Marcel Moisan (Yvonne Cantin), M. et Mme Fernando Moisan (Noëlle Gingras), ses petits-enfants, Lina, Gaëtan, Daniel, Manon, Line, Sylvain, Martin, Christian, son frère et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léonidas Barrette (Cécile), Mme Alfred Cantin (Alphonse), M. et Mme Roland Paquet (Roselia), M. et Mme Albert Moisan (Jeanette Girard), Mme Jules Moisan (Bernadette Delisle), Mme Cyrille Moisan (Frédère Page), M. Raymond Barrette, Mme Cléophas Moisan (Lucienne Trudé), Mme Philias Moisan (Alida Moisan), Mme Napoleon Girard (Berthe Plamondon), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et amis de St-Raymond. La journée des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. 73539

PAQUET (Jean-Paul)
A l'hôpital Laval le 9 janvier 1980, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Paul Paquet, époux de dame Clémentine Giguère. Il demeurait au chemin Royal, Ste-Famille, ile d'Orléans. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et à été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté "en l'absence du corps" samedi, le 12 janvier à 16h, en l'église Ste-Famille, ile d'Orléans. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants Solange, Jean-René et Louise Paquet, ses sœurs: Blaindine et Marie-Anne Paquet, ses petits-enfants: Marie-Claude, Pierre et Christine Paquet, ses tantes: Mme Alfrede Gosselin, Mme Elie Pichette, Mme Eugène Lachance, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Lactance Turcotte, Mme Antoine Drouin (Rose Aimée Giguère), M. et Mme Antonio Deloïs (Marie Giguère), sœur Cécile Giguère, end, M. et Mme Edgar Tremblay (Hélène Giguère), Mme Marcel Broussard (Carmelle Giguère), M. et Mme Joseph Drouin (Marthe Giguère), M. et Mme Roland Samson (Madeleine Giguère), M. et Mme Richard Gagnon (Thérèse Giguère). Pour renseignements: 529-3371. 73574

PAQUET (Jean-Paul)
A l'hôpital Laval le 9 janvier 1980, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Paul Paquet, époux de dame Clémentine Giguère. Il demeurait au chemin Royal, Ste-Famille, ile d'Orléans. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et à été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté "en l'absence du corps" samedi, le 12 janvier à 16h, en l'église Ste-Famille, ile d'Orléans. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants Solange, Jean-René et Louise Paquet, ses sœurs: Blaindine et Marie-Anne Paquet, ses petits-enfants: Marie-Claude, Pierre et Christine Paquet, ses tantes: Mme Alfrede Gosselin, Mme Elie Pichette, Mme Eugène Lachance, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Lactance Turcotte, Mme Antoine Drouin (Rose Aimée Giguère), M. et Mme Antonio Deloïs (Marie Giguère), sœur Cécile Giguère, end, M. et Mme Edgar Tremblay (Hélène Giguère), Mme Marcel Broussard (Carmelle Giguère), M. et Mme Joseph Drouin (Marthe Giguère), M. et Mme Roland Samson (Madeleine Giguère), M. et Mme Richard Gagnon (Thérèse Giguère). Pour renseignements: 529-3371. 73574

ROUSSIN (Albert) — A Québec, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé Albert Roussin, époux de dame Cécile Laroche. Il demeurait au 839 Cartier Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 9 heures. Départ de la Co-Op Funéraire du Plateau 260 des Franciscaïns

à 8h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: Albert Jr., ses frères et sœurs, M. et Mme Arthur Roussin, M. et Mme Eugène Roussin, M. et Mme Alphonse Duchesnay (Marie-Anne), M. et Mme Paul-Emile Pelletier (Jeanne), M. et Mme Gérard Maheux (Bertha) neveux et nièces. Le salon fermé entre 17 et 19 heures. 73179

SAVARD (Donald) — A Québec le 9 janvier 1980, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donald Savard, époux de dame Madeleine St-Hilaire. Il demeurait au 223, rue St-Ambrose, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535 des Oblats

à 10h45 pour l'église Sacré-Coeur et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Michel, Lise, André, Ronald et Lynda Savard, ses petits-enfants: Monique et Jeremy Savard, ses sœurs, ses beaux-frères: M. et Mme Gerard Laroche, M. et Mme Charles-Antoine Gagné, Mme Laurette Gamache, M. et Mme Gérard St-Hilaire, M. et Mme Jean-Paul Dallaire, Mme Marie-Claire Lortie. Pour renseignements: 529-3371. 73576

VEILLEUX (Paul-Emile) — A Ste-Hénédine de Dorchester, le 8 janvier 1980, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Paul-Emile Veilleux, ex-cantonnier pour la Cie Québec-Central, époux de dame Rose-Eva Paré. Il demeurait 93 rue Principale, Ste-Hénédine. Les funérailles auront lieu vendredi, 11 janvier, à 15h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de Ste-Hénédine, 111 rue Principale, à 14h45, sous la direction de Gouzeque Valois Fils Enr pour l'église de Ste-Hénédine et inhumation au cimetière paroissial. Il laisse pour pleurer sa femme, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Georges-H. Veilleux (Marthe Lessard), M. et Mme Benoît Jallio (Céline), M. et Mme Gilles Breton (Charlotte), M. et Mme Yvon Fortin (Rita), M. et Mme Ronald Veilleux (Louise McLaughry), M. et Mme Jean-Yves Bernier (Mireille), ses petits-enfants Marie et Julie Veilleux, Marc Breton, Eric Fortin, Niko et Alex Veilleux, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 73625

Invitez parents et amis au service anniversaire d'un être cher, par un avis dans Le Soleil. 647-3311

RENAUD (Antonio) — Au Foyer de Loretteville, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antonio Renaud, fils de feu Arthur Renaud, et de feu dame Lamma Rhéaume. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc.

à 13h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Gracielle Pichette (Léopold), M. et Mme Ernest Renaud (Béatrice Verret), M. et Mme Albert M. Sioui (Juliette Renaud), M. et Mme Philippe Renaud (Jenny Parent), M. et Mme Charles E. Renaud (Jeanne Auclair), Mme veuve Johnny Parent (Emilia Renaud), Mme veuve François Renaud (Cécile Genest), M. et Mme Jean-Baptiste Renaud (Béatrice Dion), M. et Mme Lucien Auclair (Cécile Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 73627

PLANTE (Emma Demers) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 janvier 1980, à l'âge de 74 ans et 11 mois, est décédée dame Emma Demers épouse de feu Aristide Plante. Elle demeurait à St-Lambert de Lévis. Les funérailles auront lieu, samedi, le 12 janvier, à 11h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de St-Lambert, à 10h45 sous la direction de Gouzeque Valois & Fils Enr pour l'église de St-Lambert, inhumation cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: André (Gemma Mercier), Louisa (Lactance Guay) Raymond (Monique Grenier), Yvonne (Gouzeque Guay), Jeannine (Fernando Gosselin), Léo (Thérèse Roy), Liliane (Camille Tardif), Marcel (Liliane Bolduc), Jean-Guy (Pierrette Bove), Emile, Gisèle (Roger Bolduc), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. 73628

RENAUD (Antonio) — Au Foyer de Loretteville, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antonio Renaud, fils de feu Arthur Renaud, et de feu dame Lamma Rhéaume. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc.

à 13h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Gracielle Pichette (Léopold), M. et Mme Ernest Renaud (Béatrice Verret), M. et Mme Albert M. Sioui (Juliette Renaud), M. et Mme Philippe Renaud (Jenny Parent), M. et Mme Charles E. Renaud (Jeanne Auclair), Mme veuve Johnny Parent (Emilia Renaud), Mme veuve François Renaud (Cécile Genest), M. et Mme Jean-Baptiste Renaud (Béatrice Dion), M. et Mme Lucien Auclair (Cécile Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 73627

ROUSSIN (Albert) — A Québec, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé Albert Roussin, époux de dame Cécile Laroche. Il demeurait au 839 Cartier Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 9 heures. Départ de la Co-Op Funéraire du Plateau 260 des Franciscaïns

à 8h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: Albert Jr., ses frères et sœurs, M. et Mme Arthur Roussin, M. et Mme Eugène Roussin, M. et Mme Alphonse Duchesnay (Marie-Anne), M. et Mme Paul-Emile Pelletier (Jeanne), M. et Mme Gérard Maheux (Bertha) neveux et nièces. Le salon fermé entre 17 et 19 heures. 73179

SAVARD (Donald) — A Québec le 9 janvier 1980, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donald Savard, époux de dame Madeleine St-Hilaire. Il demeurait au 223, rue St-Ambrose, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535 des Oblats

à 10h45 pour l'église Sacré-Coeur et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Michel, Lise, André, Ronald et Lynda Savard, ses petits-enfants: Monique et Jeremy Savard, ses sœurs, ses beaux-frères: M. et Mme Gerard Laroche, M. et Mme Charles-Antoine Gagné, Mme Laurette Gamache, M. et Mme Gérard St-Hilaire, M. et Mme Jean-Paul Dallaire, Mme Marie-Claire Lortie. Pour renseignements: 529-3371. 73576

VEILLEUX (Paul-Emile) — A Ste-Hénédine de Dorchester, le 8 janvier 1980, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Paul-Emile Veilleux, ex-cantonnier pour la Cie Québec-Central, époux de dame Rose-Eva Paré. Il demeurait 93 rue Principale, Ste-Hénédine. Les funérailles auront lieu vendredi, 11 janvier, à 15h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de Ste-Hénédine, 111 rue Principale, à 14h45, sous la direction de Gouzeque Valois Fils Enr pour l'église de Ste-Hénédine et inhumation au cimetière paroissial. Il laisse pour pleurer sa femme, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Georges-H. Veilleux (Marthe Lessard), M. et Mme Benoît Jallio (Céline), M. et Mme Gilles Breton (Charlotte), M. et Mme Yvon Fortin (Rita), M. et Mme Ronald Veilleux (Louise McLaughry), M. et Mme Jean-Yves Bernier (Mireille), ses petits-enfants Marie et Julie Veilleux, Marc Breton, Eric Fortin, Niko et Alex Veilleux, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 73625

Invitez parents et amis au service anniversaire d'un être cher, par un avis dans Le Soleil. 647-3311

RENAUD (Antonio) — Au Foyer de Loretteville, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antonio Renaud, fils de feu Arthur Renaud, et de feu dame Lamma Rhéaume. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc.

à 13h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Gracielle Pichette (Léopold), M. et Mme Ernest Renaud (Béatrice Verret), M. et Mme Albert M. Sioui (Juliette Renaud), M. et Mme Philippe Renaud (Jenny Parent), M. et Mme Charles E. Renaud (Jeanne Auclair), Mme veuve Johnny Parent (Emilia Renaud), Mme veuve François Renaud (Cécile Genest), M. et Mme Jean-Baptiste Renaud (Béatrice Dion), M. et Mme Lucien Auclair (Cécile Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 73627

Invitez parents et amis au service anniversaire d'un être cher, par un avis dans Le Soleil. 647-3311

RENAUD (Antonio) — Au Foyer de Loretteville, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antonio Renaud, fils de feu Arthur Renaud, et de feu dame Lamma Rhéaume. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc.

à 13h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jules O. Moisan (Pauline Langlois), M. et Mme Marcel Moisan (Yvonne Cantin), M. et Mme Fernando Moisan (Noëlle Gingras), ses petits-enfants, Lina, Gaëtan, Daniel, Manon, Line, Sylvain, Martin, Christian, son frère et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léonidas Barrette (Cécile), Mme Alfred Cantin (Alphonse), M. et Mme Roland Paquet (Roselia), M. et Mme Albert Moisan (Jeanette Girard), Mme Jules Moisan (Bernadette Delisle), Mme Cyrille Moisan (Frédère Page), M. Raymond Barrette, Mme Cléophas Moisan (Lucienne Trudé), Mme Philias Moisan (Alida Moisan), Mme Napoleon Girard (Berthe Plamondon), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et amis de St-Raymond. La journée des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. 73539

RENAUD (Antonio) — Au Foyer de Loretteville, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antonio Renaud, fils de feu Arthur Renaud, et de feu dame Lamma Rhéaume. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc.

à 13h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Gracielle Pichette (Léopold), M. et Mme Ernest Renaud (Béatrice Verret), M. et Mme Albert M. Sioui (Juliette Renaud), M. et Mme Philippe Renaud (Jenny Parent), M. et Mme Charles E. Renaud (Jeanne Auclair), Mme veuve Johnny Parent (Emilia Renaud), Mme veuve François Renaud (Cécile Genest), M. et Mme Jean-Baptiste Renaud (Béatrice Dion), M. et Mme Lucien Auclair (Cécile Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 73627

ROUSSIN (Albert) — A Québec, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé Albert Roussin, époux de dame Cécile Laroche. Il demeurait au 839 Cartier Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 9 heures. Départ de la Co-Op Funéraire du Plateau 260 des Franciscaïns

à 8h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: Albert Jr., ses frères et sœurs, M. et Mme Arthur Roussin, M. et Mme Eugène Roussin, M. et Mme Alphonse Duchesnay (Marie-Anne), M. et Mme Paul-Emile Pelletier (Jeanne), M. et Mme Gérard Maheux (Bertha) neveux et nièces. Le salon fermé entre 17 et 19 heures. 73179

SAVARD (Donald) — A Québec le 9 janvier 1980, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donald Savard, époux de dame Madeleine St-Hilaire. Il demeurait au 223, rue St-Ambrose, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 janvier, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535 des Oblats

à 10h45 pour l'église Sacré-Coeur et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Michel, Lise, André, Ronald et Lynda Savard, ses petits-enfants: Monique et Jeremy Savard, ses sœurs, ses beaux-frères: M. et Mme Gerard Laroche, M. et Mme Charles-Antoine Gagné, Mme Laurette Gamache, M. et Mme Gérard St-Hilaire, M. et Mme Jean-Paul Dallaire, Mme Marie-Claire Lortie. Pour renseignements: 529-3371. 73576

VEILLEUX (Paul-Emile) — A Ste-Hénédine de Dorchester, le 8 janvier 1980, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Paul-Emile Veilleux, ex-cantonnier pour la Cie Québec-Central, époux de dame Rose-Eva Paré. Il demeurait 93 rue Principale, Ste-Hénédine. Les funérailles auront lieu vendredi, 11 janvier, à 15h. Départ du salon funéraire de la salle municipale de Ste-Hénédine, 111 rue Principale, à 14h45, sous la direction de Gouzeque Valois Fils Enr pour l'église de Ste-Hénédine et inhumation au cimetière paroissial. Il laisse pour pleurer sa femme, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Georges-H. Veilleux (Marthe Lessard), M. et Mme Benoît Jallio (Céline), M. et Mme Gilles Breton (Charlotte), M. et Mme Yvon Fortin (Rita), M. et Mme Ronald Veilleux (Louise McLaughry), M. et Mme Jean-Yves Bernier (Mireille), ses petits-enfants Marie et Julie Veilleux, Marc Breton, Eric Fortin, Niko et Alex Veilleux, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 73625

Invitez parents et amis au service anniversaire d'un être cher, par un avis dans Le Soleil. 647-3311

RENAUD (Antonio) — Au Foyer de Loretteville, le 9 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antonio Renaud, fils de feu Arthur Renaud, et de feu dame Lamma Rhéaume. Les funérailles auront lieu samedi le 12 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc.

à 13h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Gracielle Pichette (Léopold), M. et Mme Ernest Renaud (Béatrice Verret), M. et Mme Albert M. Sioui (Juliette Renaud), M. et Mme Philippe Renaud (Jenny Parent), M. et Mme Charles E. Renaud (Jeanne Auclair), Mme veuve Johnny Parent (Emilia Renaud), Mme veuve François Renaud (Cécile Genest), M. et Mme Jean-Baptiste Renaud (Béatrice Dion), M. et Mme Lucien Auclair (Cécile Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

jeudi



Maureen défend son nom avec des larmes

WINNIPEG (d'après UPC, PC) — Maureen McTeer a été ébranlée, hier, et a dû retremper ses larmes durant une période de questions dans une école secondaire de Winnipeg.

La femme du premier ministre répondait à une étudiante qui lui avait demandé pourquoi elle conservait son nom de jeune fille même si elle était mariée.

"Je suis toujours contrariée quand une femme me demande pourquoi j'utilise mon nom", a répondu Mme McTeer.

Puis, après un long moment de (Suite à la page A2, 4e col.)

Une fiche de .500 pour les Nordiques

page C-1

Les années 80

Reconcilier les droits individuels et collectifs. Pour Maurice Champagne-Gilbert, qui fut vice-président de la Commission des droits et libertés de la personne, c'est l'un des défis que devrait relever notre société, afin de résoudre la pénurie d'amour et d'humanisme que nous traversons.

page A-7

Vidéotron acquiert Câblevision

page B-6

Dodo au boulot

LONDRES, (AFP) — Passe encore de dormir assis, mais apporter son lit au travail constitue "un acte délirant d'anticipation", passible de licenciement chez "British Leyland", le constructeur automobile nationalisé. La distinction a été établie hier devant un tribunal industriel de Londres par M. John Share, chef du personnel de l'usine Rover de Solihull, qui témoignait au procès intenté contre "British Leyland" par M. Robert Yates pour licenciement abusif. Selon la direction de la firme, M. Yates, chef d'atelier d'une équipe de nuit, dormait au travail, encourageait ses collègues à faire de même et permettait à certains de n'être présents qu'officiellement en pointant à leur place. M. Share a précisé que les ouvriers pouvaient "prendre une tasse de thé" après avoir effectué leur part de travail. Interrogé sur la différence entre "sieste" et "tasse de thé", il a déclaré: "Si les hommes s'assoient et font un petit somme, c'est une chose, mais s'ils apportent leurs lits c'en est une autre". Le jugement sera rendu prochainement.

Le livre "beige" de Ryan

Les fédéraux sont prudents et discrets

(D'après PC) — Louant le sérieux du document "Une nouvelle fédération canadienne" rendu public hier par le Parti libéral du Québec, les personnalités politiques fédérales ont été moins empressées à en endosser les recommandations.

"Je l'ai lu hier avec beaucoup d'intérêt, j'ai trouvé que c'était un document bien fait, bien bâti, pas du tout revenehard, très constructif", a répondu le chef libéral Pierre Elliott Trudeau. Il a cependant refusé d'élaborer sur les pouvoirs accrus accordés aux provinces le livre beige de M. Ryan.

"Vous connaissez mes pensées sur ce sujet-là et je ne pense pas qu'il soit utile, pendant une campagne électorale, de débattre ces questions-là", a rétorqué M. Trudeau, ajoutant qu'il ne s'immiscerait pas dans le débat référendaire avant le 18 février mais qu'ensuite, il aurait "amplement le temps de le faire".

Les propositions des libéraux québécois qui, dit M. Trudeau, constituent "une base de discussion extrêmement sérieuse" et un travail "fort valable" recommandent notamment que les richesses naturelles, y compris les ressources sous-marines, soient de compétence provinciale, ce à quoi s'est toujours opposé M. Trudeau, particu-

lièrement depuis le début de la campagne électorale.

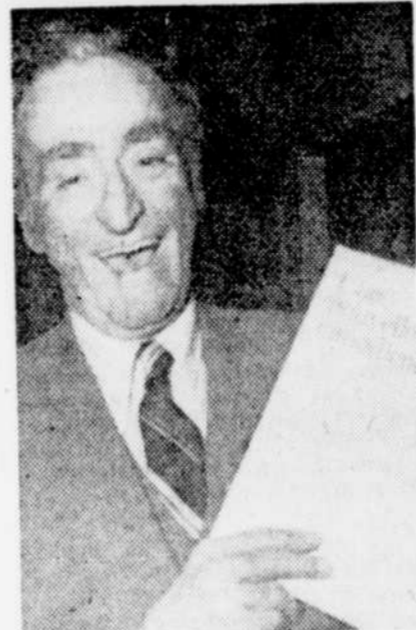
Chez les conservateurs, mutisme total hier, un porte-parole du premier ministre Joe Clark ayant indiqué que son chef ferait connaître ses commentaires aujourd'hui ou demain, après avoir pris attentivement connaissance du document de la commission politique du PLQ. Le chef conservateur a cependant rappelé, hier soir, qu'en six mois de pouvoir, il a entamé des réformes en profondeur en faveur de la société canadienne.

Des ministres comme le sénateur Jacques Flynn, de la Justice, ou William Jarvis, des Relations fédérales-provinciales, n'ont pas voulu accorder d'interviews. Le leader néo-démocrate Ed Broadbent n'a pas été plus bavard, hier.

Enfin, M. Fabien Roy, du Crédit social, a réitéré l'option de son parti, celle d'une véritable confédération, et a lancé un appel pour que le référendum et l'élection fédérale ne soient pas mélangés.

Autres réactions
L'ex-ministre libérale à Ottawa, Mme Jeanne Sauvé, a de son côté souligné que les propositions constitu-

(Suite à la page A2, 2e col.)



Claude Ryan arborait fièrement son document sur la réforme constitutionnelle, hier.

Un masque au maintien du statu quo

-Claude Morin

par J.-Jacques SAMSON
"Nous assistons aujourd'hui à la naissance du fédéralisme enchevêtré qui ne fait que masquer le maintien du statu quo constitutionnel", a commenté hier le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, l'un des pères de la souveraineté-association proposée dans le livre blanc du gouvernement Lévesque.

M. Morin a insisté sur le fait qu'il ne livrait que le fruit de premières réflexions après une lecture rapide du document de M. Ryan rendu public prématurément hier. Une équipe de travail du parti ministériel se penchait hier soir sur les propositions constitutionnelles libérales en les comparant aux recommandations de la Commission Pépin-Roberts sur l'unité canadienne.

Le chef libéral Claude Ryan a abondamment puisé dans le rapport Pépin-Roberts dont il a notamment retenu le remplacement du Sénat par un conseil fédéral mais sans abonder dans la principale proposition du groupe d'études fédéral, soit la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec.

Selon M. Morin, le Parti libéral admet le besoin de rechercher des changements majeurs au système actuel mais doit se soumettre aux contraintes nombreuses qui découlent nécessairement du régime fédéral. Il en résulte, selon le ministre, que "pour les libéraux", le Québec continue d'être une province comme les autres, une simple province parmi dix.

M. Morin croit que ces propositions se situent parfois en deçà des demandes traditionnelles du Québec, notamment dans le secteur des communications. Il a rappelé les positions défendues à ce chapitre par l'ex-ministre libéral des Communications, M. Jean-Paul L'Allier.

Dans l'ensemble des affaires culturelles, a ajouté M. Morin, "on n'en est même pas à la souveraineté culturelle de Bourassa".

Nid à chicanes
Le ministre des Affaires intergouvernementales ne croit pas au fonctionnement de la nouvelle institution proposée par les libéraux, le conseil (Suite à la page A2, 2e col.)

L'invasion afghane "imposée" à Brejnev

(D'après NYTNS et AFP) — M. Leonid Brejnev, chef de l'Etat et du Parti communiste soviétique, aurait été mis en minorité au bureau politique du PC de l'URSS lorsque l'intervention militaire soviétique en Afghanistan a été décidée.

C'est du moins ce que croient "savoir le journal ouest-allemand "General Anzeiger" et le "New York Times", citant des milieux bien informés de Moscou.

Selon ces sources, les décisions de la direction soviétique seraient deve-

nues imprévisibles dans de nombreux domaines, ce qui laisserait entendre qu'un changement dans le rapport de forces est en cours au sein de la direction soviétique.

Les deux journaux notent en outre que la campagne de propagande menée pour expliquer l'intervention en Afghanistan a, d'une manière étonnante, uniquement été menée par les mass média soviétiques et que M. Brejnev, qui n'a pratiquement pas paru en public ces dernières semaines, n'a pas personnellement justifié l'occupation de l'Afghanistan auprès de la population de son pays.

L'hypothèse est difficilement vérifiable. Les délibérations des quatorze membres du bureau politique sont toujours secrètes et les votes qui y sont pris, jamais publiés.

Tout au plus, peut-on affirmer, que l'affaire afghane n'est pas l'idée de M. Brejnev. Elle lui aurait été imposée par les faucons de l'organe dirigeant.

Deux décisions prises par les Occidentaux, ces dernières semaines, auraient convaincu les membres du bureau politique que la détente, indissociable du nom de M. Leonid Brejnev, était finie. La première est la décision prise par les pays de l'OTAN d'accepter sur leur sol 572 missiles nucléaires susceptibles d'atteindre le territoire soviétique. La seconde est celle du président Carter visant à accroître de cinq pour cent durant les cinq prochaines années les dépenses militaires de son pays pour financer la construction du nouveau système de missiles stratégiques "MX".

Les "faucons" auraient également acquis la certitude, en décembre dernier, que le Sénat refuserait de ratifier les accords SALT-II sur la limitation des arsenaux stratégiques et que leur (Suite à la page A2, 4e col.)

autres nouvelles en page D-1



Leonid BREJNEV



Vroum... sur mon p'tit bicycle
A Montréal, l'avant-première du Salon de l'auto 1980 a été perturbée, hier, par une manifestation du mouvement "Le monde à bicyclette" qui voulait ainsi protester contre la promotion d'un moyen de transport qu'il juge dépassé. La photo nous montre un gardien de sécurité qui tente d'expulser un "mordu de la pédale" pendant que sa compagne fait un bruit d'enfer. A lire en page B-6, le point de vue du président de GM sur l'avenir de l'industrie automobile au pays.

L'incendie de La Bastogne L'ancien Beauport paiera la "note"

par GÉRALD OUELLET

Les contribuables de l'ancienne municipalité de Beauport pourraient bien avoir la désagréable surprise de se retrouver fin seuls pour payer la presque totalité de la somme de \$25 millions, montant de la condamnation imposée à la ville à la suite de l'incendie de "La Bastogne" en 1972.

Cette situation découle des modalités de l'entente intervenue lors de la fusion du grand Beauport en 1976. Celle-ci prévoyait en effet que toute cause en suspens devant les tribunaux avant la fusion n'engageait que la municipalité concernée.

Dans le présent cas, on sait que "La Bastogne" était située, boulevard Sainte-Anne, à l'intérieur du territoire de l'ancien Beauport.

Selon le jugement, l'indemnisation de \$25 millions est répartie comme

suit: \$1,987,334.51 à la firme Laurentide Motels Ltd, \$516,962.15 aux propriétaires du restaurant La Bastogne Inc., et \$38,416.17 au propriétaire de la boutique Laurentide Enr., M. Thomas R. Lévesque.

Par ailleurs, invité par LE SOLEIL à émettre son point de vue relativement à cette condamnation, le gérant de la ville de Beauport, M. André Letendre, déclarait hier: "Il est trop tôt pour commenter l'événement. De plus, dit-il, le maire Marcel Bédard est présentement en vacances dans le Sud et il ne sera pas de retour avant le 20 janvier".

Pour le moment, M. Letendre précise que le volumineux jugement de 92 pages a été remis pour étude au conseiller juridique de la ville de (Suite à la page A2, 1re col.)

autre nouvelle en page A-2

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-12
Arts et spectacles	A-10 à A-12
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-13
Carrières et professions	C-6
Consommation	B-3
Décès	D-15
Economie-finances	B-6 à B-8
Feuilleton	D-12
Horoscope	D-11
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-15
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	A-10
Page documentaire	A-7
Patron	D-4
Pierre Champagne	A-13
Santé	B-2
Sport	C-1 à C-7
Télévision	D-15 et A-12

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Max. moins 16. Demain, nuageux, venteux et doux.

détails en page D-3

L'ancien Beauport ...

(Suite de la première page)

Beauport, Me Jean-Charles Lord, M. Letendre a également tenu à souligner que ce jugement impliquait les assureurs de la ville de Beauport puisque cette dernière détenait une police d'assurance la protégeant pour \$500.000 seulement. Il s'agit de la compagnie d'assurances Royale qui est représentée dans ce dossier par la firme d'avocats Gagnon, De Billy, Cantin, Martin, Beaudoin, Lesage et Associés de Québec.

Selon M. Letendre, une décision finale sera connue d'ici le 21 janvier lors d'une assemblée spéciale des membres du conseil de ville, à savoir si oui ou non la ville de même que la compagnie d'assurances iront en appel du jugement du juge Gabriel Robert de la cour supérieure du district de Québec. Selon la loi, la ville de Beauport a un mois pour faire connaître sa décision.

Les fédéraux... (Suite de la première page)

tionnelles rendues publiques hier tiennent compte des aspirations des autres provinces du Canada, et pas seulement de celles du Québec.

En recommandant une plus grande décentralisation, la plupart des propositions sont compatibles avec la pensée de M. Trudeau, a-t-elle indiqué, ajoutant qu'elle croyait que les droits linguistiques devaient être inclus dans la constitution plutôt que laissés aux provinces. Enfin, elle a semblé contre l'abolition du Sénat, prônant davantage sa réforme.

Le constitutionnaliste Gérard Beaudoin, ex-membre de la Commission Pépin-Robarts, a fait remarquer que le projet du PLQ se rapprochait sensiblement de celui qu'avait défini la commission dont il était membre. Il s'est dit satisfait de la recommandation d'un Conseil fédéral, et des mesures proposées quant à la question linguistique.

M. Alex Patterson, président du Positive Action Committee, une association anglophone québécoise favorisant l'unité canadienne, a décrit le document "comme étant l'argument le

plus fort pour la survie du Canada provenant du Québec".

M. Paul Paré, président de Imasco Ltd, a préféré réserver ses commentaires, le projet méritant "une étude plus approfondie". M. Pierre Nadeau, président de Pétrofina Canada Inc., a fait remarquer que les propositions seraient difficiles à avaler "pour certains hommes politiques fédéraux" tandis que M. Robert Demers, président de la Bourse de Montréal, a dit qu'il ne s'attendait pas à ce que les libéraux "arrivent avec un projet qui aurait donné plus de pouvoirs au gouvernement fédéral".

La critique des libéraux fédéraux en matière de relations fédérales-provinciales, M. Jean Chrétien, a été plutôt tiède, pour sa part, affirmant que "ce document nous plaît assez" et ajoutant en bafouillant "je serais le dernier à nier la nécessité de changements". Il a admis à contrecoeur que plusieurs suggestions de réduire les pouvoirs fédéraux allaient à l'encontre des opinions de M. Trudeau.

Il a ajouté que "lorsque l'on négocie, il est tout à fait normal qu'on demande plus pour commencer".

Un masque... (Suite de la première page)

fédéral, qui apparaît être une structure paralysante au rôle plutôt invraisemblable", disait hier M. Morin. Il reproche à M. Ryan de ne pas avoir voulu trancher dans le vif et de n'ajouter au présent fouillis qu'un véritable nid à chicanes perpétuelles.

Le document libéral reconnaît en principe, a ajouté M. Morin, que le Québec est une société distincte. "On reconnaît le principe bien sûr, mais il n'y a à peu près rien fondamentalement par la suite dans les propositions concrètes qui reconnaît que le Québec est une société distincte, au contraire."

Toujours selon M. Morin, plusieurs propositions contenues dans le document libéral ne sont que du défonçage de portes ouvertes parce que ce sont des choses déjà admises par tout le

monde. Par contre, d'autres ont été présentées depuis des années par les différents gouvernements et n'ont jamais été acceptées et il ne voit pas comment M. Ryan pourrait réussir là où ses prédécesseurs ont échoué.

Le premier membre du cabinet Lévesque à commenter les propositions de la commission libérale ne croit pas que la politique constitutionnelle du Parti libéral du Québec pourra faire l'unanimité dans le reste du Canada. Il a rappelé que le rapport de la Commission Pépin-Robarts avait été mis sur les tablettes. Pointant le document, M. Morin a par ailleurs ajouté: "Ça c'est un point de départ, on peut se demander ce qu'il en resterait une fois que chacun aura rejeté ce qu'il n'aime pas, dans le reste du Canada".

Une 45e victime de la tragédie de Chapais est décédée à Québec

L'incendie de Chapais, qui a marqué le premier de l'An dans l'Abitibi, a fait une autre victime.

Jean-Yves Bouillon, âgé de 25 ans environ, de Chapais, est mort à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec des suites de nombreuses brûlures qu'il avait subies, il y a plus d'une semaine.

Quelques patients, qui avaient réussi à sortir vivants du brasier du club social Opemiska à Chapais, demeurent toujours dans un état critique dans quelques hôpitaux de Québec et de Chicoutimi. La plupart des victimes souffrent de brûlures couvrant à peu près 80 pour 100 de leur corps.

Maureen... (Suite de la première page)

silence, elle a poursuivi d'une voix tremblante: "Je veux pratiquer le droit sous mon propre nom... Mon père m'était très cher... Je garde mon nom parce que j'en suis très fière". Le père de Mme McTeer est mort il y a deux ans.

S'essuyant les yeux, Maureen McTeer, visiblement troublée, a ajouté: "On me verra à la télévision les larmes aux yeux".

"Mon nom est partie intégrante de mon identité, de mes racines, de mes liens familiaux, a-t-elle dit. Cela ne rabaisse ni mon amour pour mon mari, ni les liens du mariage."

Mme McTeer s'adressait à quelque 600 étudiants d'une école secondaire de Winnipeg.

Elle leur a dit qu'elle était étudiante comme eux — elle étudie pour passer les examens du Barreau — mais qu'elle avait laissé ses études pour deux mois, à cause de la campagne électorale.

Elle avait déclaré la veille, à Halifax, qu'elle entendait pratiquer le droit après avoir été admise au Barreau de l'Ontario. Toutefois, avait-elle dit, je ferai en sorte que ma carrière d'avocat ne place pas mon mari en situation de conflit d'intérêts.

Par exemple, elle ne plaidera pas devant des juges nommés par son mari, ni devant les tribunaux fédéraux à propos d'affaires fédérales.

L'invasion... (Suite de la première page)

pays n'avait dès lors rien à perdre à se montrer "dur" en Afghanistan.

Selon une personnalité américaine qui a requis l'anonymat, le premier ministre Alexis Kosyguine n'aurait également joué aucun rôle dans la décision du bureau politique. L'intervention soviétique aurait été décidée par une faction comprenant MM. Oustinov, Kirilenko, Souslov, Andropov ainsi que le ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko.

"Gay life" à la télé

LONDRES (AFP) — Les homosexuels londoniens auront leur premier magazine télévisé à partir du 10 février prochain.

Intitulée "Gay Life", l'émission abordera les problèmes des homosexuels, tels que l'attitude de la police à leur égard et leurs difficultés d'emploi. Elle sera diffusée tard le dimanche soir par London Weekend Television, qui assure les programmes de fin de semaine sur la chaîne commerciale de la région londonienne.

L'incendie de la Bastogne Un réseau de bornes-fontaines mal entretenu

par J.-Claude RIVARD

L'incendie survenu pendant la nuit du 24 au 25 février 1972 au motel Laurentides, et au restaurant La Bastogne, coûtera quelque \$2.5 millions à la ville de Beauport, pour avoir mal conçu, inspecté et entretenu son réseau de bornes-fontaines, ainsi qu'à cause de l'attitude du chef de pompiers Eugène Côté.

Quant au fonctionnaire Gérard Tremblay, de Chicoutimi, qui s'est endormi au lit en fumant une cigarette, après avoir absorbé une certaine quantité de boissons alcooliques, il devra payer \$54.123.48 à la firme Laurentide Motels Ltd, et un supplément de \$1.374.10 à la compagnie J.A. Madill, représentante des assureurs de téléviseurs détruits dans six unités de motel.

Tel est substantiellement le jugement rendu par le juge Gabriel Roberge, de la cour supérieure, au terme de 48 jours de procès et de six jours de plaidoirie, relativement à l'une des causes les plus longues et les plus complexes qui aient retenu l'attention du milieu judiciaire ces dernières années. Les sommes que devront payer les défendeurs font naturellement abstraction des intérêts encourus depuis 1972, des dépens judiciaires et des frais de sténographie. Sous ce seul chapitre, la preuve est constituée de 94 volumes d'environ 200 pages chacun. Beauport devra assumer les 4950 de ces frais et M. Tremblay, le reste.

Dans un volumineux jugement de 92 pages, le juge Roberge s'est rangé du côté d'une nouvelle orientation de la jurisprudence, laquelle dit, en substance, ce qui suit. Une municipalité n'est pas obligée d'assumer certains services, tel celui de la protection contre les incendies ou celui relatif à l'enlèvement des ordures ménagères. Toutefois, si elle accepte de les assumer, elle est tenue de le faire intégralement.

Le fumeur

Pendant la soirée du 24 février, M. Tremblay a pris plusieurs consommations au bar du motel Laurentides. À un certain moment, vers une heure, le 25, il est revenu à son unité de motel, le numéro 15. Il s'est rendu ouvrir le robinet de la baignoire, il est revenu dans sa chambre pour allumer une cigarette; puis il est retourné dans la salle de bains pour fermer le robinet, ayant déposé la cigarette dans un cendrier, à la tête de chevet de son lit. À son retour, il s'est senti mal. Il s'est allongé en biais sur le lit. Il s'est réveillé en sentant de la chaleur au front près des cheveux. Il était environ deux heures.

En fait, le feu avait pris aux couvertures et au matelas.

Ce sont des gens des unités voisines qui ont donné l'alarme vers les 2h30 en voyant de la fumée et une leur rouge venir de l'unité de motel 15.

Les pompiers

Les voisins du fumeur ont prévenu le bureau d'enregistrement, lequel a appelé les policiers-pompiers (2h25 am). Le message reçu (2h34), ces derniers sont arrivés avec un camion-pompe, un camion-eiterne et une autopatrrouille (2h45-2h50). Entre-temps, les clients de l'hôtel ont essayé d'éteindre le début d'incendie avec des moyens de fortune.

A leur arrivée, les pompiers maîtrisèrent presque l'incendie avec les 500 gallons d'eau du camion-eiterne. Mais quand il fallut un supplément d'eau, il fut impossible de trouver les bornes-fontaines avoisinantes. Elles étaient enfouies dans la neige. Au surplus, elles étaient défectueuses et hors d'usage.

Il y avait déjà manque d'eau quand arriva le chef Côté (2h55). Il fallut attendre jusqu'à 3h15 pour que tous les pompiers soient sur place. Ce n'est qu'à 3h25-3h30 qu'on put avoir le secours des pompiers de Giffard et de Courville, puis, finalement, ceux de Québec, à 4h50. À ce moment, il était trop tard. L'édifice flambait en entier.

Le juge a reproché au chef Côté d'avoir refusé de faire appel plus tôt aux pompiers de Québec, de ne pas avoir connu l'endroit où se trouvaient les bornes-fontaines et de ne pas en avoir utilisé une, en bon état, située de l'autre côté du boulevard Sainte-Anne. On lui a reproché d'avoir négligé les conseils de M. Forrest Keit, son voisin du motel Helen, à l'effet que des brèches pratiquées tôt avec une chargeuse, de part et d'autre de l'unité de motel 15, pourraient être de nature à circonscire les flammes.

Cinquante pages du jugement sont consacrées par le juge à établir le montant auquel chaque partie aura droit.

Dans le cas de Laurentide Motels Ltd, Beauport devra payer \$1.315.047.93 (bâtisses, contenu et profits), et M. Tremblay, \$54.123.48 (équivalent du coût de six unités de motel qui auraient pu être démolies avec une chargeuse pour circonscire les flammes). Au restaurant La Bastogne, la ville devra payer \$516.982.15. A M. Thomas R. Lévesque, propriétaire de la boutique Laurentide, elle devra payer \$38.416.17, pour les marchandises et l'ameublement perdus, la perte de revenus, la recherche de nouveau stock et de personnel.

le mot du jour

Un pensum

Une copie étant la reproduction d'un écrit ou l'imitation exacte d'un ouvrage d'art, ce n'est pas correct de dire que LE SOLEIL tirera avant longtemps à 200.000 copies. Le préféré des Québécois aura un tirage de 200.000 exemplaires.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

(tirage de mercredi)

5-5-5

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au

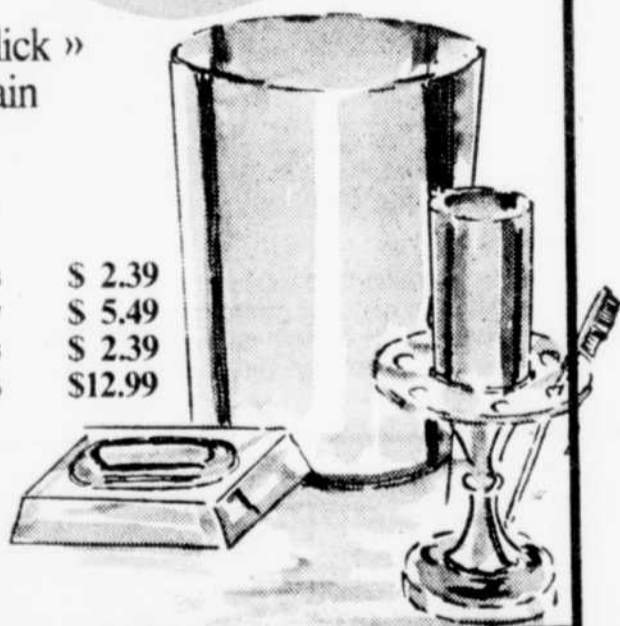
numéro 590, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

feu vert sur la VENTE DE JANVIER

les accessoires « Slick » pour la salle de bain

en plastique résistant dont les teintes variées s'harmonisent à tous les décors.

verre	rég. \$ 3	\$ 2.39
porte-brosses à dent	rég. \$ 7	\$ 5.49
porte-savon	rég. \$ 3	\$ 2.39
panier	rég. \$16	\$12.99



draps et douillette « Colourworks » de Sprigmaid

draps de percale coton et polyester, liséré contrastant sur le revers du drap, plus de 180 fils au pouce pour une longue durée.

les draps			
simple	rég. \$15	\$10.99	
double	rég. \$19	\$13.99	
grand	rég. \$26	\$19.99	
taies	rég. \$14	\$ 9.99	
douillette	simple	rég. \$ 75	\$54.95
	double	rég. \$ 90	\$64.95
	grand/très grand	rég. \$110	\$74.95



oreiller de plumes et duvet

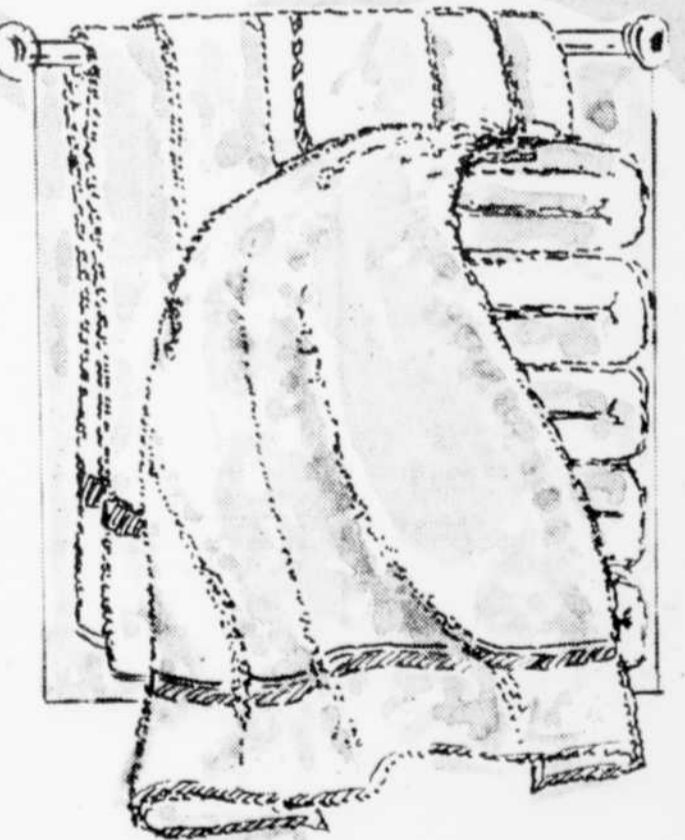
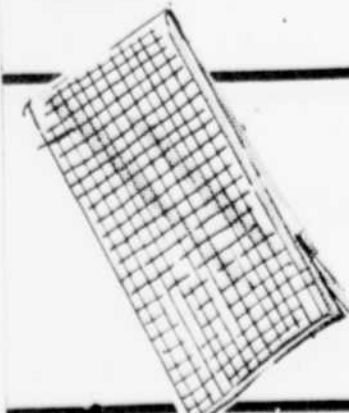
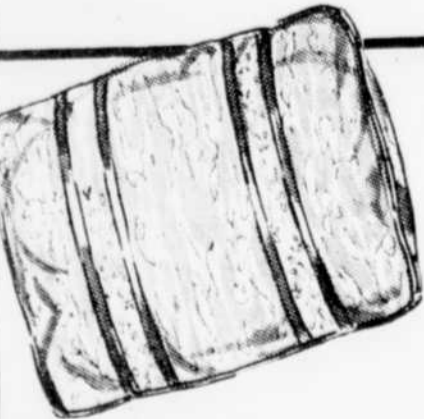
20% de duvet et 80% de plumes d'oiseaux aquatiques dans une enveloppe de coton bien tissée et bordée d'un liséré, assez ferme

20 x 26	rég. \$26	\$19.99
20 x 29	rég. \$30	\$23.99
20 x 38	rég. \$40	\$33.99

les essuie-vaisselle de toile

ils épongent sans mousser, toile de lin et de coton à rayures ou à carreaux,

18 x 29	rég. \$1.25	\$0.99
---------	-------------	--------



les serviettes « Monaco »

superbe et douce ratine de velours en 8 coloris

de bain	rég. \$10	\$7.99
à mains	rég. \$ 7	\$5.99
débarbouillette	rég. \$3.25	\$2.49

la maison **SIMONS** place de l'hôtel-de-ville place ste-foy